

COLLECTION
MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES

LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918)

1. D'une guerre à l'autre (1870 -1914)
La France et le monde dans la presse étampoise
2. Les femmes - Les enfants
3. Répertoire des soldats prisonniers en Allemagne (1914-1919)
4. Les prisonniers en Allemagne (1914-1919)
5. Répertoire des soldats morts en 1914
6. Répertoire des prisonniers de guerre allemands morts à Étampes (1914-1919)
7. Répertoire des soldats morts en 1915
8. Répertoire des soldats morts en 1916
9. Le Dépôt des prisonniers de guerre allemands à Étampes (1915-1920)
10. Répertoire des soldats morts entre 1917 et 1924

TOUT FEU, TOUT FLAMME :

Pompiers et lutte contre l'incendie à Étampes

1. De 1778 à 1900
2. De 1900 à 1972

LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION
D'ÉTAMPES, DU XII^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION

1. Métiers du métal, du bois et du bâtiment
2. Les communautés de métiers à Étampes au début du XVIII^e siècle (1728-1736)
3. Hôteliers et cabaretiers dans le sud de l'Essonne du XIV^e siècle à la Révolution
4. La justice dans les communautés de métiers à Étampes au début du XVIII^e siècle (1722-1736)

LE COLLÈGE D'ÉTAMPES,
UNE «AFFAIRE DE SOCIÉTÉ»

L'ÉGLISE, LES ORGUES ET LA PAROISSE
SAINT-GILLES D'ÉTAMPES

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DE 1852 DANS LA DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION
DE SEINE-ET-OISE

VIGNE ET VIN DANS LA MOITIÉ
SUD DE L'ESSONNE ACTUELLE, DU XI^e SIÈCLE
À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE DES ÉTAMPOIS :

1. Répertoire des civils et militaires décédés par faits de guerre (1939 -1945) :
1re partie : de AB à JO
2e partie : de JO à WO

LA DÉFENSE PASSIVE ET LES BOMBARDEMENTS
AÉRIENS À ÉTAMPES 1936 -1944

1. De l'entre deux guerres à la drôle de guerre

L'ARCHITECTURE MILITAIRE À ÉTAMPES
ET EN ESSONNE, DU XI^e AU XIII^e SIÈCLES

1. Castrum et Palais du Séjour
2. Autour du château royal de Guinette

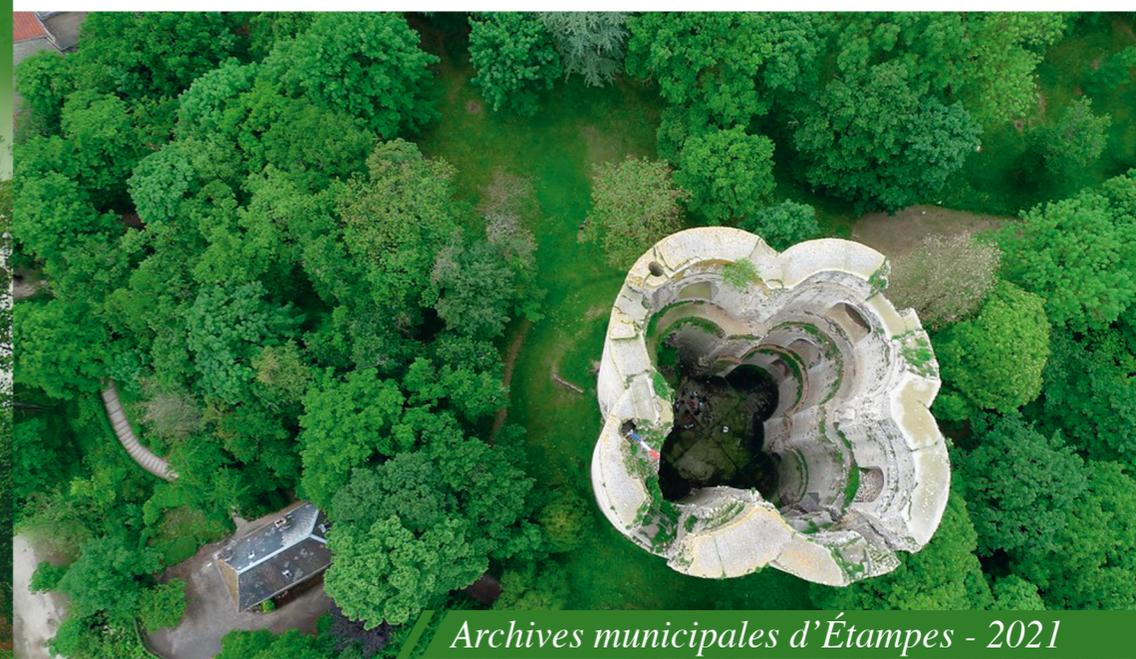
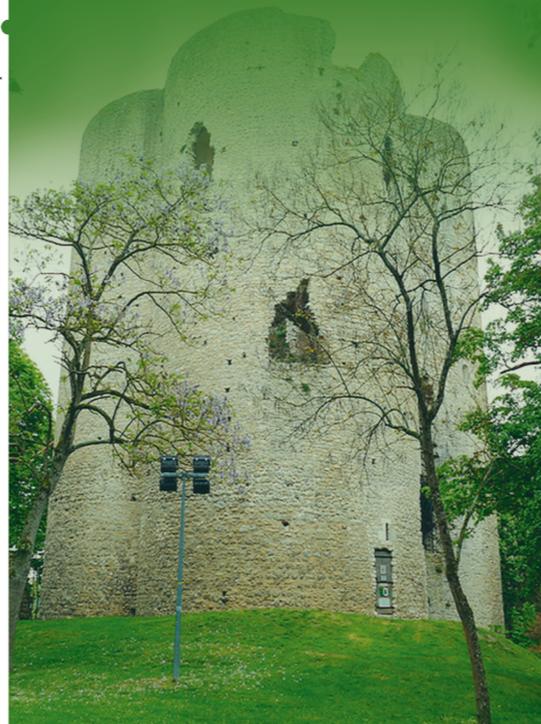


Ville d'Étampes
Direction des Affaires culturelles,
du Patrimoine et des Archives
4, rue Sainte-Croix - 91150 Étampes



COLLECTION
MÉMOIRE(S)
D'ÉTAMPES
vol. 2 MH

Studio Declic Étampes



L'ARCHITECTURE MILITAIRE
À ÉTAMPES ET EN ESSONNE
DU XI^e AU XIII^e SIÈCLES

2 - Autour du château royal de Guinette

Archives municipales d'Étampes - 2021

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES — VOLUME 2 MH

Clément WINGLER

**L'ARCHITECTURE MILITAIRE À ÉTAMPES ET EN ESSONNE
DU XI^e AU XIII^e SIÈCLES**

2. Autour du château royal de Guinette

Ville d'Étampes — Pôle des Affaires culturelles, du Patrimoine & des Archives,
en partenariat avec l'association Les Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne,
et avec le soutien du Département de l'Essonne

Avril 2021

Illustrations de la couverture : le donjon de Guinette (cliché : Agence AEdificio)

Collection Mémoire(s) d'Étampes — ISSN : 2417-3851
dirigée par Clément Wingler

Comité de lecture et de rédaction :

Nadine Bellamy — Docteur en mathématiques appliquées
Michel Martin — Docteur ès sciences naturelles
Joëlle Surply — Docteur en Sciences de gestion
Clément Wingler — Docteur en Histoire et civilisations

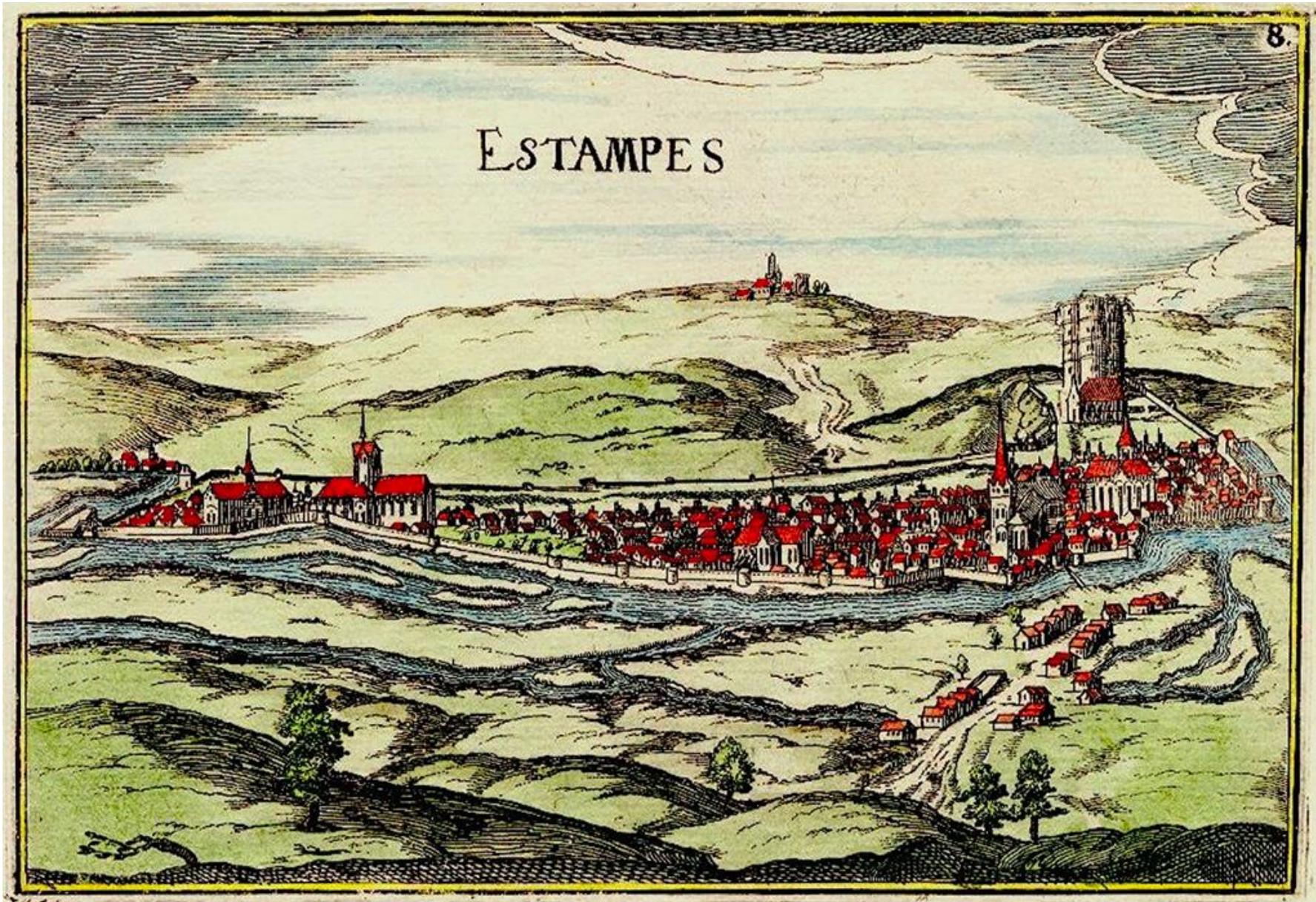
Une publication des Archives municipales d'Étampes :
Pôle des Affaires culturelles, du Patrimoine & des Archives
4, rue Sainte-Croix — 91150 Étampes
Dépôt légal à parution — Mars 2021

Alors même que le roi Louis VI n'effectue plus de longs séjours à Étampes depuis 1131, commence quatre ans plus tard l'édification d'un nouveau donjon, cette fois sur les hauteurs de la ville, à l'extrémité septentrionale de la colline de Guinette. Dans son étude sur « l'invention du gothique » à l'époque de ce roi encore méconnu, Philippe Plagnieux observe avec justesse que ceux des chapiteaux et modénatures de la construction étampoise qui ont survécu jusqu'à nos jours permettent d'avancer cette date : « Haute d'un peu plus d'une trentaine de mètres, cette dernière [tour], édifiée sur un plan quadrilobé régulier, se caractérise [...] par une scénographie exceptionnelle qui en fait un emblème du pouvoir capétien. Cet *unicum* dans la construction militaire ne résulte certainement pas du hasard, mais traduit un niveau de réflexion extrêmement fécond en matière de renouvellement architectural dans l'entourage du souverain »⁷⁵. En précurseur, Louis-Eugène Lefebvre s'était étonné un siècle avant Plagnieux de la similitude entre, d'une part le profil des bases et chapiteaux des colonnes qui subsistent au deuxième étage du donjon de Guinette, et d'autre part celui de plusieurs colonnes de la façade occidentale du clocher nord de la cathédrale de Chartres⁷⁶ ; ses constatations avaient été reprises par Héliot et Rousseau, en élargissant le spectre à l'abbatiale de Saint-Denis, où l'on a découvert au milieu des années 1960 « un profil semblable, caractérisé lui aussi par une gorge largement ouverte entre deux tores, au pied d'une des piles du bloc de façade [...] »⁷⁷. Or, ces similitudes — du reste, peu répandues — plaident pour une construction à peu près contemporaine des trois édifices, avec l'intérêt pour le donjon de Guinette que les deux autres chantiers sont datés avec précision par les textes ; en effet, l'édification du clocher de Chartres fut entreprise au lendemain de l'incendie de 1134 et le massif occidental dionysien dédié en 1140. « D'autres rapprochements engagent à ne point rajeunir le donjon d'Étampes car on constate, sur d'autres

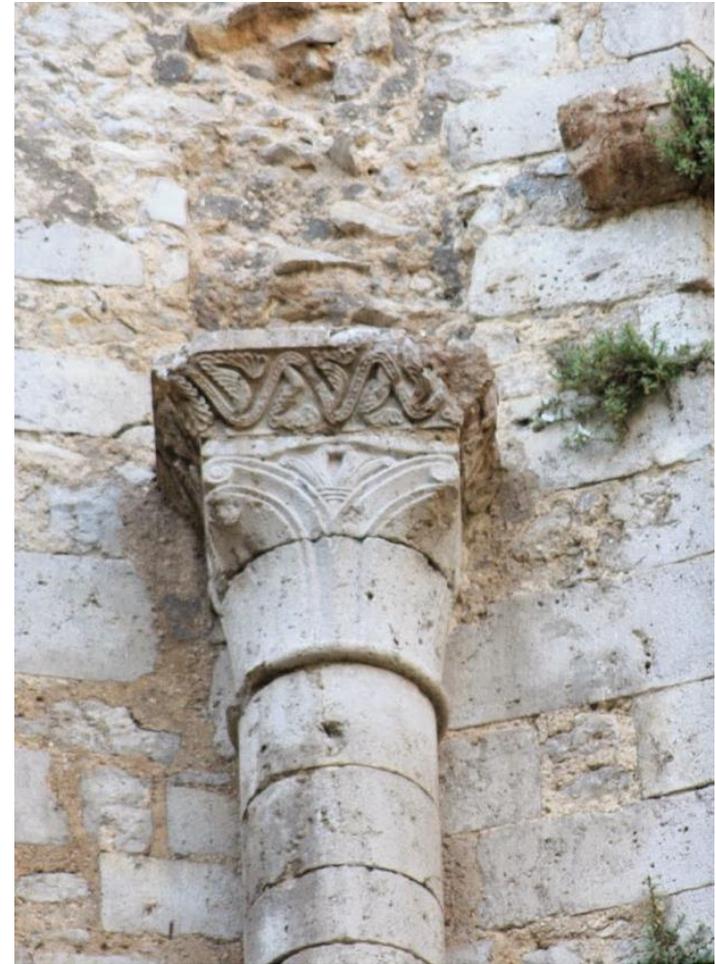
⁷⁵ Philippe PLAGNIEUX, « Un chantier royal : Saint-Pierre de Montmartre (1131-1134). Louis VI le Gros et l'invention du gothique », *Bulletin Monumental* 173-1 (2015), 5-37, p. 6.

⁷⁶ Louis-Eugène LEFEBVRE, *Origine antique du plan quadrilobé de la Tour d'Étampes*, Paris, Picard et Fils, 1909, p. 153.

⁷⁷ Pierre HÉLIOT/Pierre ROUSSEAU, « L'âge des donjons d'Étampes et de Provins », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1967), p. 289-308.



monuments de la région, qu'on altera le schéma primitif [des profils de bases] dès la veille du milieu du [XI^e] siècle»⁷⁸. Les chapiteaux de colonnes du donjon de Guinette sont ornés tantôt de crossettes que portent des tiges plates entrecroisées, tantôt de feuilles plates et recourbées en volutes. Quant aux tailloirs à rubans perlés d'où éclosent des feuilles finement taillées, sur la tête des colonnes, on les retrouve dans deux autres constructions étampoises à peu près contemporaines : la nef de la collégiale Notre-Dame et le portail de l'église Saint-Gilles, dont le chantier a dû commencer peu après la fondation du marché en 1123. Cette pertinence avec laquelle il est possible de dater le début de construction du donjon de Guinette met fin définitivement à la controverse qui s'était emparée des érudits locaux au XIX^e siècle, les uns plaçant pour une origine du donjon contemporaine de Philippe 1^{er} (vers 1080-1090, hypothèse de Marquis et Lefebvre), et les autres pour un chantier entre 1150 et 1170 (Viollet-le-Duc), voire entre 1180 et 1200 (Victor Petit)⁷⁹. Les travaux d'Héliot et Rousseau n'ont pas fait l'objet de contestations, tout au contraire : Nicolas Faucherre en reprend les conclusions dans sa notice sur la tour rédigée en 1992 pour *Le Guide du Patrimoine d'Île-de-France*, de même que Jean Mesqui dans son ouvrage de 1995 sur les châteaux-forts⁸⁰.



⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ LEFEBVRE, *Origine antique cit.* ; Léon MARQUIS, *Notice historique sur le château féodal d'Étampes*, Étampes/Paris, Aubry/Dumoulin, 1867 ; ID, *Étampes. La ville et ses environs. Monuments et ruines. Plans, vues et promenades. Trente croquis dessinés et autographiés*, Paris, Auguste Aubry, 1873, p. 12-19 ; Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, B. Bance, 1854-1868, tome 5, p. 52 ; Victor PETIT, « Le Donjon d'Étampes », *Bulletin Monumental* 2.2.12 (1846), p. 488-501.

⁸⁰ Nicolas FAUCHERRE, « Le Château d'Étampes », in : *Le Guide du Patrimoine d'Île-de-France* (dir. Jean PÉROUSE de MONTCLOS), Paris, Hachette, 1992, p. 245-246 ; Jean MESQUI, *Les Châteaux-forts de la guerre à la paix*, Paris, Gallimard, 1995.

La datation du donjon de Guinette nous renvoie à la fin du règne de Louis VI et au début du règne de Louis VII, le second succédant à son père le 1^{er} août 1137. Nous avons évoqué plus haut, d'une part la connaissance acquise par Suger de l'architecture militaire au moment de son séjour normand en 1106-1107, d'autre part son implication dans la stratégie des opérations et la construction d'ouvrages défensifs lors des expéditions du roi contre Hugues III du Puiset, entre 1109 et 1111⁸¹. De sa première aventure, le moine a vraisemblablement conservé une bonne expertise des travaux entrepris par l'administration ducal en Normandie, laquelle s'est orientée précocement vers les donjons cylindriques⁸². Quant aux guerres du Puiset, Suger s'en est fait lui-même le mémorialiste, en nous livrant ainsi un témoignage doublement remarquable sur les événements en tant que tels, mais aussi sur son intérêt pour la chose militaire : « [En 1109], l'intention du seigneur Louis [VII] était de [fortifier le domaine de Toury en Beauce] et d'attaquer de là Le Puiset, comme avait fait son père. Avec le secours de Dieu, je parvins en peu de temps à rassembler, dans ce domaine, une nombreuse troupe d'hommes d'armes et de fantassins [...]. Le roi vint donc me rejoindre à Toury avec une armée considérable et requit de Hugues la remise du château [...]. Sur son refus, le roi, sans plus tarder, se hâta d'attaquer le château, l'assiégea avec tous ses chevaliers et ses fantassins [...]. Les chevaliers du roi [combattaient] avec ardeur de tout le courage de leur cœur et de toute la force de leur corps, se [couvraient] pour remplacer leurs boucliers rompus, de portes, de bois de toute espèce et [battaient] avec violence les portes du château [...]. Le pied attaqua le château sur un autre point, celui qui regarde Chartres, et fit les efforts les plus actifs pour s'en emparer. [Mais] des chevaliers qui, montés sur de rapides chevaux, faisaient sans cesse le tour du château pour veiller à sa défense, paraissaient à l'improviste, chargeaient de coups [tous ceux qui tentaient de s'accrocher avec les mains à la palissade]. Déjà [nos] gens, les bras rompus et les genoux affaiblis, laissaient languir l'assaut, lorsque la toute-puissante main de Dieu voulut qu'on la reconnût pour l'unique cause de la vengeance, anima [...] d'une force surnaturelle un pauvre prêtre chauve, venu avec les communautés des paroisses du pays. Se couvrant d'une planche, il monta rapidement jusqu'à la palissade, dont il se mit à démonter les plaques de protection. Il fit signe aux hésitants de lui prêter main-forte. Ceux-ci, voyant

⁸¹ Clément WINGLER, *L'Architecture militaire à Étampes et en Essonne du XI^e au XIII^e siècles*, Étampes, Ville d'Étampes, 2021 [Mémoire(s) d'Étampes MH 1], p. 19-21.

⁸² Henry-Paul EYDOUX, « L'évolution des donjons dans le nord-ouest de la France et l'Angleterre au XII^e siècle », *Bulletin Monumental* 128-4 (1970), p. 323-324.

ce prêtre sans armes jeter à bas la palissade, s'élançèrent à leur tour et à coups de hache abattirent les pieux. Ainsi s'effondra la nouvelle Jéricho. Au même moment, les barrières étant rompues, les troupes du roi et du comte entrèrent dans la place. Hugues et les siens, jugeant peu sûr le château intérieur, se réfugièrent sur la motte, dans la tour de bois. Enfermés dans cette souricière, ils ne pouvaient ni se défendre ni opérer la moindre sortie. Ils se rendirent. Hugues fut chargé de chaînes et, au plus tard le 3 août, fut enfermé dans un cachot à Château-Landon, apprenant tristement dans les fers quels malheurs enfante l'orgueil. Le roi, maître de la victoire, emmena ses nobles captifs, proies vraiment dignes de la majesté royale, et ordonna que tous les meubles et les richesses du château fussent vendus publiquement, et que le château lui-même fût détruit par le feu »⁸³.

De par sa fréquente et longue présence dans l'Étampois jusqu'à sa mort en 1151, mais aussi de son rôle de principal conseiller de Louis VI puis de Louis VII, il est tout à fait possible que l'abbé Suger ait influencé la construction et l'ornementation du donjon royal de Guinette, peut-être en provoquant la venue à Étampes d'architectes et d'artisans actifs sur le chantier dionysien dont il était par ailleurs le commanditaire. Comme nous le savons au moins depuis Héliot et Rousseau, ce sont précisément certaines similitudes observées entre Guinette et Saint-Denis qui ont permis, avec le clocher nord de Chartres, de mieux cerner la chronologie initiale du donjon.

L'originalité de sa conception réside bien entendu dans son plan quadrilobé, fruit de l'interpénétration d'un faisceau de quatre tours semi-cylindriques disposées en croix autour d'un noyau cubique complètement évidé ; plan exceptionnel dans l'architecture militaire et qui présente l'avantage, outre l'harmonie de ses proportions, de faciliter l'emploi de la voûte en coupole, ainsi que, dans le cas présent, de cette voûte d'ogives constitutive de la révolution induite par le gothique. Du reste, c'est par des emprunts faits à l'architecture religieuse qu'a été déterminé le plan du donjon de Guinette. Notons que si l'on connaît, vers 1150, des donjons de plan octogonal ou en amande (à Issoudun, La Roche-Guyon, et Provins – pour la tour César), il n'existe en France que deux donjons à plan quadrilobé : celui d'Étampes, puis celui d'Ambleny, en Soissonnais, érigé vers 1200, mais qui diffère du premier par la présence de quatre pans de murs étroits « qui s'intercalent entre les lobes, en donnant au volume des salles non pas

⁸³ SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, Paris, H. Waquet, 1929, XIX, p. 131-132.



la forme d'un cube, mais celle d'un prisme polygonal »⁸⁴. Or, ces plans quadrilobés n'ont pas fait école, ce qui conduit à poser la question de leur efficacité militaire.

Pour la plupart des historiens du XIX^e siècle, la savante originalité de la construction en quatre-feuilles aurait permis à la garnison d'entrecroiser ses tirs, tout en réduisant considérablement les angles morts. Ces avantages défensifs auraient même, dans une large mesure, influencé le choix du plan quadrilobé. Louis-Eugène Lefebvre a, le premier, souligné l'absurdité de cette thèse⁸⁵, que Héliot et Rousseau ont définitivement réduite à néant. Comme le remarquent les deux conservateurs, « les seules fenêtres aisément utilisables s'ouvraient dans l'axe des lobes ou tout à côté, tandis que les percées exigües, pratiquées dans les angles rentrants de la bâtisse et dans les joues des tours, n'éclairaient que des passages étroits où le tireur manquait du recul nécessaire pour bien viser et décocher sa flèche. Il s'ensuit que les tours ne se prêtaient pas mutuellement appui. À cette époque, au reste, les archers et les arbalétriers se rassemblaient en grande majorité au sommet des murailles, sur le chemin de ronde, et laissaient les autres étages plus ou moins dégarnis. Cet usage, qu'explique la médiocrité des effectifs habituellement engagés, fut encore respecté lorsqu'aux dernières années du siècle on dressa les plans du Château-Gaillard des Andelys, sous la direction personnelle de Richard Cœur de Lion [...]. On a donc parfois vanté le plan fort judicieux en principe de notre donjon, sans prendre garde à ce que la garnison n'avait presque pas la possibilité de profiter des avantages du contour en quatre-feuilles pour entrecroiser les tirs »⁸⁶. Pour conclure à propos de la poliorcétique, si les constructions sur un plan rectangulaire présentent en particulier l'inconvénient d'être désarmées aux angles morts, un simple tracé circulaire du donjon de Guinette aurait offert plus d'avantages, plus de possibilités, pour le tir en éventail, qu'un plan quadrilobé.

Il faut donc chercher une explication autre que militaire au choix hors du commun de ce plan architectural. Pour Nicolas Faucherre, la forme retenue pour le donjon de Guinette « semble plus correspondre à une volonté de volumétrie résidentielle savante qu'à une hypothétique recherche de flanquement des lobes entre eux »⁸⁷. L'un des avantages les plus certains du parti-pris

⁸⁴ HÉLIOT/ROUSSEAU *cit.*, p. 300.

⁸⁵ LEFEBVRE, *Origine antique...* *cit.*, p. 161 et suiv.

⁸⁶ HÉLIOT/ROUSSEAU *cit.*, p. 298-299.

⁸⁷ FAUCHERRE *cit.*, p. 246.

quadrilobé consiste en effet à dégager un large espace intérieur. Pour le donjon de Guinette, les volumes se divisent en quatre étages séparés initialement par des planchers et reliés entre eux par des escaliers noyés dans le mur des lobes, le donjon étant par ailleurs totalement évidé, à l'exception d'un grand pilier central sur lequel reposaient les planchers du premier et du second étage. Le plancher de l'étage le plus bas a été remplacé par une voûte d'ogives vers 1200, toujours en appui sur le pilier central. Quant au troisième étage, où la grande salle d'apparat s'étendait d'un lobe à l'autre, deux arcs diaphragmes le couvraient en se croisant au centre de l'espace, pour porter à la fois le plancher du dernier étage et le poinçon des combles. En définitive, la forme particulière du donjon autorisait le dégagement de grandes pièces sur quatre étages, lesquelles pouvaient traverser la construction de part en part, afin de recevoir le jour depuis des fenêtres percées dans la joue de chaque lobe.

Le choix d'un tel plan, aussi savant que novateur, traduit la puissance politique et financière du roi, « son » donjon matérialisant en quelque sorte les aspirations du commanditaire à une reconnaissance unanime de la strate nobiliaire. Et de fait, en cette première moitié du XII^e siècle, seuls de très rares seigneurs disposent, à l'instar du souverain de France et de son compétiteur anglais, des ressources suffisantes pour attacher à leur service et rémunérer les meilleurs architectes, charpentiers et maçons ; concepteurs de l'architecture et ouvriers dont le rôle s'avère essentiel, puisque le souverain attend d'eux — mais n'est-ce pas le cas aussi de Suger, pour l'abbatiale de Saint-Denis — qu'ils sachent traduire par l'ostentation des formes une semblable technicité, à la fois innovante et parfaitement maîtrisée. D'autres exemples de cette force du symbole appliquée à la pierre subsistent de nos jours sur le territoire où s'exerce ou entend s'exercer le pouvoir souverain, sans toutefois qu'elles procèdent toujours de l'initiative royale, ce qui en dit long, d'ailleurs, sur les ambitions ou tentations cultivées par la noblesse de moindre rang, mais pas nécessairement de moindre fortune, à cette époque où Louis VI et Louis VII n'ont rien de monarques absolus. Mentionnons à cet égard le donjon ovale à flanquement de tourelles semi-circulaires érigé par le comte de Monfort à Houdan avant 1137, et la tour octogonale cantonnée elle aussi de tourelles, dite tour de César, construite par le comte de Champagne à Provins ; deux constructions parfois désignées comme « rivales » de Guinette, du moins par l'architecture.

De moindre hauteur que le donjon royal d'Étampes, la tour maîtresse de Houdan, située sur la route de Paris à Dreux, et au bord du plateau dominant la vallée de l'Opton, comprenait trois niveaux réalisés par des planchers et non par des voûtes, ce qui

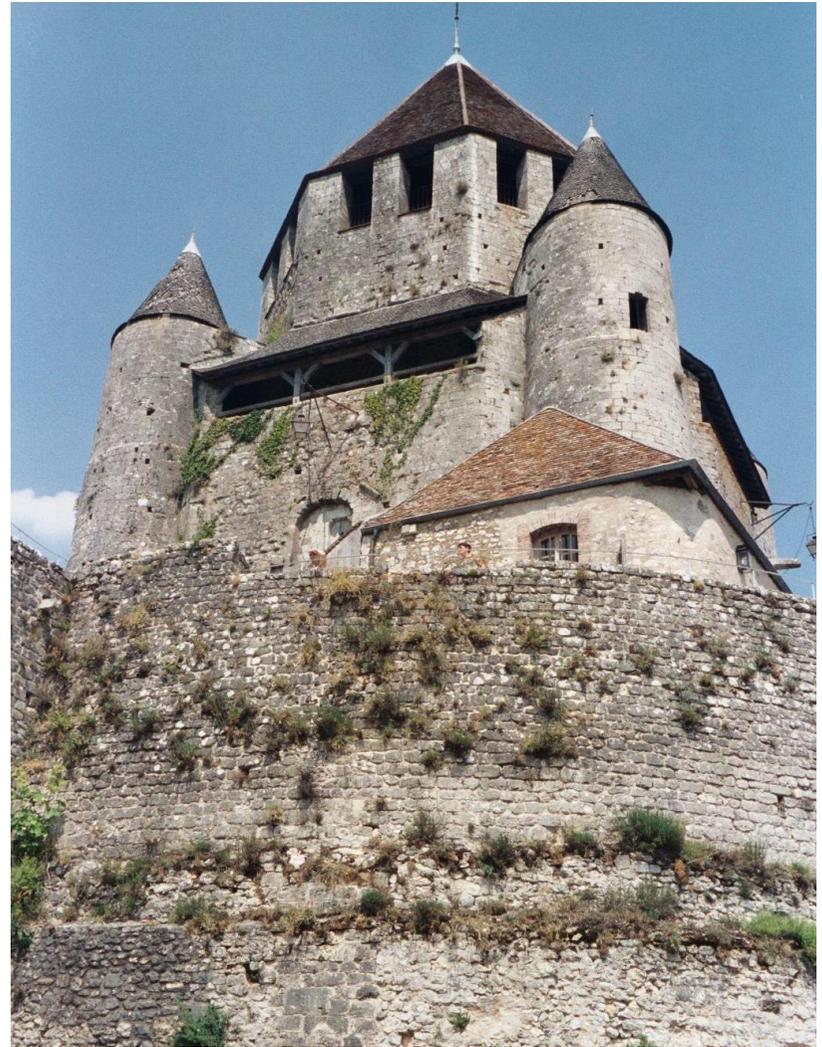


dénote un archaïsme hérité de la fin du XI^e et par conséquent une sophistication bien moindre que sa consœur étampoise (*voir ci-contre*)⁸⁸, tandis que la tour de César à Provins se dresse sur un éperon rocheux dominant la plaine de Brie, sans qu'il soit absolument possible de lui reconnaître la destinée primitive de « donjon », comme le souligne Jean Mesqui : « Sans doute le courant puriste que j'incarne est-il trop affirmé, mais rien, dans le statut ni dans les fonctions de cette tour, et de sa chemise, n'est propre à lui conférer le statut de "donjon", au sens médiéval du terme. Dans les documents anciens, il n'est jamais question d'autre chose que de la *turris*, puis de la "Grosse tour", ou de la "tour aux prisonniers" ; sans doute l'ensemble monumental eût-il reçu ce statut, et cette dénomination, s'il n'avait pas été très rapidement dénaturé de la fonction primitive qu'il dut avoir, dès avant la construction de la tour actuelle. Comme on le sait, le terme de *dunio-donjon* désigna primitivement la motte, puis, progressivement, l'ensemble des bâtiments sièges ou représentation du pouvoir châtelain éminent. Or, à Provins, le siège de ce pouvoir se déplaça dès 1157 au Palais de Henri le Libéral, situé à l'est, alors que la tour ceinte d'une chemise, sur sa motte, devenait une prison comtale, puis communale. [...] Cette tour, malgré les "guérites" [...], malgré sa coursive au niveau intermédiaire, n'a jamais été conçue pour être un édifice "militaire". [...] l'édifice, dans son entier, fut conçu pour être une prison, avec ses cellules,

⁸⁸ Édifié vers 1120 par Amaury III de Montfort, comte d'Évreux, le donjon de Houdan culmine à 25 mètres, pour une épaisseur des murs de 3,50 mètres. Ses tourelles de flanquement, de même hauteur que la construction centrale, ont un diamètre de 4,80 mètres. Voir : Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, tome 1, les organes de la défense*, Paris, Picard, 2013, p. 36 ; Jacques HARMAND, « Houdan et l'évolution des donjons au XII^e siècle », *Bulletin monumental* 127-3 (1969), p. 187-207.

ses latrines pour les prisonniers, sa salle centrale de circulation des prisonniers, sa galerie de surveillance. [...] La grosse tour, au plan si curieux avec ses tourelles plaquées sur les faces abattues d'un carré, est ceinte d'une chemise d'appareillage différent, dont les assises de fondation ont été dégagées par le prélèvement des terres de la motte originelle. [...] La chemise existait-elle dès 1137, voire antérieurement, lorsqu'une tour est mentionnée pour la première fois ? » (*voir ci-contre*)⁸⁹.

Appliqué à une construction d'architecture défensive, le plan quadrilobé du donjon royal de Guinette n'a pas eu de descendance. Pour la période considérée, sa « volumétrie savante » fait plutôt penser à des exemples connus du sud de l'Angleterre. Véritablement pionniers dans leur approche, Héliot et Rousseau n'ont pas manqué de le relever, en insistant sur le fait qu'il « n'est pas jusqu'au soubassement de la grande salle d'Étampes, à son éclairage par deux rangées de fenêtres et à ses tribunes qui n'évoquent les salles d'apparat de plusieurs donjons anglais, érigés au cours d'une période s'étendant approximativement de 1120 à 1190 : salles plus ou moins complètement enveloppées, dans leurs parties hautes, de galeries aménagées dans l'épaisseur des murs et s'ouvrant parfois sur la salle elle-même à travers de larges baies, qui donnent l'illusion de véritables tribunes. Sans doute inspirée de la grande salle du palais royal de Westminster, ce trait caractérise surtout des donjons



⁸⁹ Jean MESQUI, « La Tour maîtresse de Provins », *Bulletin Monumental* 159-4 (2001), p. 334 ; voir aussi : Christian CORVISIER, « La Grosse tour du Comte de Champagne à Provins dite Tour de César », *Provins et sa région. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins* 153 (1999), p. 105-146.



royaux : Norwich, Rochester, Newcastle, Douvres et probablement Bamburgh en Northumberland, outre Hedingham »⁹⁰. Passons rapidement sur le donjon en pierre de Newcastle, qui remplace une construction en bois sur motte postérieure à 1080, et se présente selon un plan quadrangulaire adopté en 1172⁹¹, donc bien plus tardivement que celui de Guinette ; et sur le donjon de Douvres, aussi en pierre mais encore plus récent, puisque daté du règne de Henri II (entre 1179 et 1188)⁹². Davantage intéressants pour nous, au regard de Guinette, sont les chantiers de Norwich et de Rochester. Édifié vers 1120 dans l'East Anglia, sous Henri 1^{er} d'Angleterre (également duc de Normandie de 1106 à

1135), le donjon de Norwich (*voir ci-dessus*), qui est à son époque le seul château royal majeur de cette région d'Angleterre, se dresse (comme celui de Houdan) sur une colline naturelle surhaussée d'une motte ; il est venu remplacer une construction primitive datant du règne de Guillaume le Conquérant (vers 1067-1075), elle-même élevée sur un ancien cimetière saxon. Bâti en pierre de Caen, son noyau est en silex⁹³. S'agissant de Rochester, le donjon procède d'une autorisation donnée en 1127 par Henri 1^{er} à Guillaume

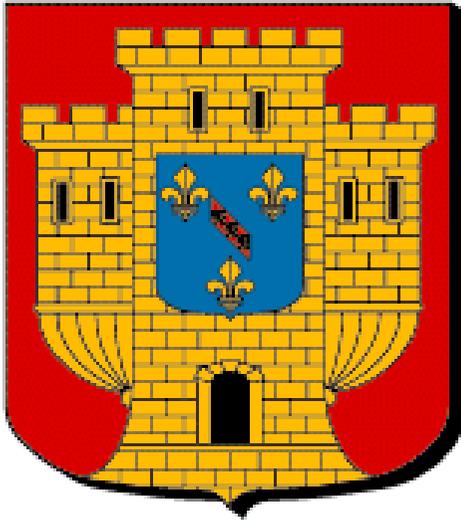
⁹⁰ HÉLIOT/ROUSSEAU *cit.*, p. 297-298.

⁹¹ Barbara HARBOTTLE, *The Castle of Newcastle upon Tyne*, Newcastle upon Tyne, Society of Antiquaries of Newcastle upon Tyne, 1977, p. 1-2.

⁹² Jonathan COAD, *Dover Castle*, London, English Heritage, 2007.

⁹³ John GOODALL, *The English Castle 1066–1650*, London, Yale University Press, 2011, p. 112.

de Corbeil, archevêque de Canterbury, qui en supervise la construction pendant trois ans, laquelle s'achève probablement avant le décès du prélat en 1136, ce qui fait de Rochester le contemporain de Guinette. Ancien élève d'Anselme de Laon, Guillaume de Corbeil partage avec Suger la qualité de clerc régulier et de bâtisseur — le premier terminant le chantier de la cathédrale de Canterbury au moment où le second rebâtit partiellement la basilique de Saint-Denis —, à une époque où les échanges entre sud



de l'Angleterre et la France sont presque incessants⁹⁴. Enfin, tout comme Guinette, Rochester obéit à une fonction résidentielle plus que militaire, et domine le sceau de la ville dès le XIII^e siècle. Une telle insertion du donjon royal comme élément central et cohérent d'identification de la collectivité humaine distingue pareillement Étampes jusqu'à nos jours, bien qu'il soit impossible de dater avec autant de précision que pour Rochester l'affirmation du double lien étampoïse caractérisant son héraldique, à savoir celui entre le titulaire et les armoiries d'une part, et celui de l'objet architectural retenu à l'équivalence graphique stabilisée d'autre part. Il n'est pas du tout impossible que la communauté urbaine s'en soit saisie dès le XIII^e siècle — cas de figure attesté en d'autres lieux⁹⁵ —, bien que sa première description connue ne soit pas antérieure au XVII^e siècle, celle-ci stipulant que les armes d'Étampes sont dites « de gueules à un château maçonné de sable, chargé d'un écu écartelé au premier et quatrième de France, au deuxième et au troisième de gueules à la tour crénelée d'argent »⁹⁶. Supprimées par l'Assemblée

constituante le 19 juin 1790, les armoiries sont partiellement restaurées par Napoléon 1^{er}, puis très largement par Louis XVIII, également à l'origine de la renaissance des armes d'Étampes par ses lettres patentes du 17 avril 1819 qui reprennent sans variation notable le blasonnement déjà connu par Dom Fleureau et dressé par Hozier : « de gueules à une tour crénelée d'or, flanquée de

⁹⁴ Robert C. BARTLETT, *England Under the Norman and Angevin Kings : 1075–1225*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 277 ; Colin PLATT, *The Castle in Medieval England & Wales*, New York, Barnes and Noble, 1996, p. 23-24.

⁹⁵ Michel PASTOUREAU, *L'Art héraldique au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2009, p. 192.

⁹⁶ Basile FLEUREAU, *Les antiquitez de la ville et du duché d'Estampes [...]*, Paris, J.B. Coignard, 1683, p. 28 ; Charles-René HOZIER, *Volumes reliés du Cabinet des titres : recherches de noblesse [...]* *Armorial général de France, dressé en vertu de l'édit de 1697* [Bibliothèque Nationale de France. Manuscrits. Français. 32 252].

deux tourelles en forme de guérite, aussi d'or ; la tour ouverte etournée de sable, chargée d'un écusson d'azur, à trois fleurs de lys d'or, deux et une, et brisé en cœur d'un bâton raccourci et péné, en bande, de gueules, et chargé de trois lionceaux d'argent»⁹⁷.



Si le donjon d'Étampes demeure, sur le territoire de l'actuelle Essonne, l'œuvre la plus remarquable de l'architecture militaire sous Louis VI, prenons garde de ne pas oublier les autres efforts de ce monarque bâtisseur pour stabiliser les marches du Domaine. À l'ouest, c'est Dourdan — ville royale depuis 987 — qui joue le rôle de place forte (*voir ci-contre*). L'existence, avant 1140, d'un ensemble défensif avec fossés et tour en bois ne fait pas de doute. À l'est, fermant l'accès au Domaine par la vallée de l'Essonne, et comme son nom l'indique, La Ferté (complété par le suffixe « Baudouin » au début du XII^e siècle, puis « Adélaïde » en 1127, et enfin « Aleps ») constitue un autre

⁹⁷ Henri TRAVERSIER, *Armorial national de France [...] avec notices descriptives et historiques par Léon VAÏSSE*, Paris, H. Traversier, 1842-1860, 3^e série, pl. 12, p. 27.

point d'appui militaire notable pour la monarchie. Des ouvrages en terre et en bois sont vraisemblablement aménagés sur le site dès le X^e siècle, à l'initiative de Robert 1^{er}, grand-père d'Hugues Capet. Contrôlée à partir de 1095 par Guy II de Montlhéry, seigneur entre autres de Chevreuse et Bray-sur-Seine, puis par Guy le Rouge et son fils Hugues de Crécy, la forteresse échappe longtemps à Louis VI et sert de prison à deux de ses proches, le comte de Corbeil et Anseau de Garlande. Le roi parvient à s'en emparer seulement après un siège difficile, en décembre 1108. Élevés au rang de châellenie en 1112, la forteresse de La Ferté-Baudouin et ses environs demeurent un bien de la famille de Montmorency, unie par liens matrimoniaux à celle du Puiset. Il faut attendre le règne de Louis IX, pour que ce château et la châellenie soient acquis par la Couronne, en 1259. Au début de la Renaissance, l'ensemble n'est plus que l'ombre de lui-même, comme en témoignent les conclusions d'une enquête lancée en 1543 : « Il y a apparence de château qui est à présent en ruine ; il y a un pan de murs d'une vieille tour et le reste en vieux murs démolis, et n'est d'aucun profit, parce qu'il est inhabitable »⁹⁸. Ces vestiges « du vieil chastel de La Ferté » survivent toutefois aux guerres de Religion, à en croire une pièce datée de la fin du siècle⁹⁹.

2. Philippe-Auguste ou l'architecture en majesté

Ayant éclipsé celui de Louis VI par son prestige, ses succès, et le nombre d'études qui lui sont consacrées, le règne de Philippe II Auguste tend à faire oublier ce qu'il doit pourtant aux avancées réelles obtenues pour la stabilisation et l'accroissement du Domaine royal par son grand-père. Associé à la couronne et sacré en 1179, Philippe sera maître de la France de 1180 à 1223, en d'autres termes pendant 43 années, ce qui représente un temps extraordinairement long pour cette période de l'histoire. Devenu roi à 15 ans, il reçoit son surnom d'« Auguste » cinq ans plus tard, après avoir étendu le Domaine aux seigneuries d'Artois, du Valois et d'Amiens, sans oublier de larges portions du Vermandois. Sa guerre contre Richard Cœur de Lion lui apporte Gisors et le Vexin

⁹⁸ Archives nationales, Titres domaniaux, R 4 943 [cité par Gustave ESTOURNET, « La Ferté-Alais, ses origines, ses noms, ses premiers seigneurs », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix* 21 (1944), p. 33.

⁹⁹ Archives nationales, Titres domaniaux, R 4 1136 [*Ibid.*, p. 34].

français (en 1196), et ses campagnes contre Jean sans Terre la Normandie (en 1204). Entre 1206 et 1212, il consolide ses conquêtes, cette fois au sud, en Auvergne ; et assoit son autorité en Flandre. Sa victoire à Bouvines (1214), suivie du traité de Chinon, contraint Jean sans Terre à lui abandonner toutes ses possessions au nord de la Loire : le Berry et la Touraine (avec le Maine et l'Anjou) font alors retour au Domaine royal, lequel couvre désormais le tiers de la France. De plus, profitant de querelles successorales, Philippe Auguste se fait reconnaître comme suzerain de la Champagne. Il n'y a rien d'étrange, par conséquent, à observer que la mort du roi, survenue en 1223, donner lieu à des funérailles grandioses, à une véritable mise en scène inspirée du cérémonial funèbre en usage pour les souverains anglais. Sans pouvoir entrer ici dans le détail de son règne, il faut souligner qu'en trois quarts de siècle la monarchie fleurdelysée a connu le passage d'un Domaine royal presque exclusivement francilien sous Louis VI à un Domaine exceptionnellement agrandi, où le souverain exerce l'autorité directe ou savoure la reconnaissance vassalique de ceux qui restent possesseurs d'un territoire. Pourtant, l'ost royal demeure de dimension modeste et sans commune mesure avec les armées des souverains modernes ou des États d'aujourd'hui : en 1202, celui-ci compte ainsi, en période de paix, 3 043 hommes (257 chevaliers, 2 000 sergents à pied et 267 à cheval, 133 arbalétriers à pied et 86 à cheval, 300 mercenaires) ; alors qu'en temps de guerre ce nombre s'accroît de 8 054 sergents¹⁰⁰. Autre caractéristique du règne de Philippe Auguste : le monarque est riche et son Trésor excédentaire, ce qui lui permet de lancer un véritable programme de travaux d'architecture défensive, dont la construction ou reconstruction de nombreux châteaux¹⁰¹.

Dans son étude irremplaçable sur l'architecture militaire au temps de Philippe Auguste, Alain Erlande-Brandenburg livre une excellente synthèse sur le programme d'ensemble suivi par le roi, dont les caractéristiques sont l'unité dans la démarche et le bâti. Erlande-Brandenburg identifie de la sorte dix-huit exemples de tours isolées qui sont, presque toujours, des compléments à des fortifications existantes : « ouvrages soignés dans leur conception comme dans leur exécution, elles avaient un rôle militaire,

¹⁰⁰ John France VERBRUGGEN, *The Art of warfare in Western Europe during the Middle Ages : from the eighth century to 1340*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2002, p. 165-166.

¹⁰¹ Voir, notamment, les deux études de John W. Baldwin : *Paris, 1200*, Paris, Aubier, 2006 ; du même : *Philippe Auguste et son gouvernement : les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1991.

mais aussi psychologique non négligeable. Mais le roi ne néglige pas les travaux neufs, dont le formidable château du Louvre est un magnifique exemple »¹⁰². Tout ceci procède, selon l'auteur, « d'une politique volontariste du roi dont l'objet est d'imposer sa présence dans le royaume ; à cette fin, le monarque choisit soigneusement les emplacements des nouveaux sites fortifiés et décide la mise en défense du royaume par des enceintes urbaines auxquelles il donne une importance considérable. Son investissement à ce titre s'avère remarquable : Alain Erlande-Brandenburg avance, pour le seul programme des "tours", une somme de 27 000 livres, dont l'énormité laisse à penser, d'autant que l'on peut trouver, dans les registres, trace d'autres travaux se montant à plus de 34 000 livres »¹⁰³.

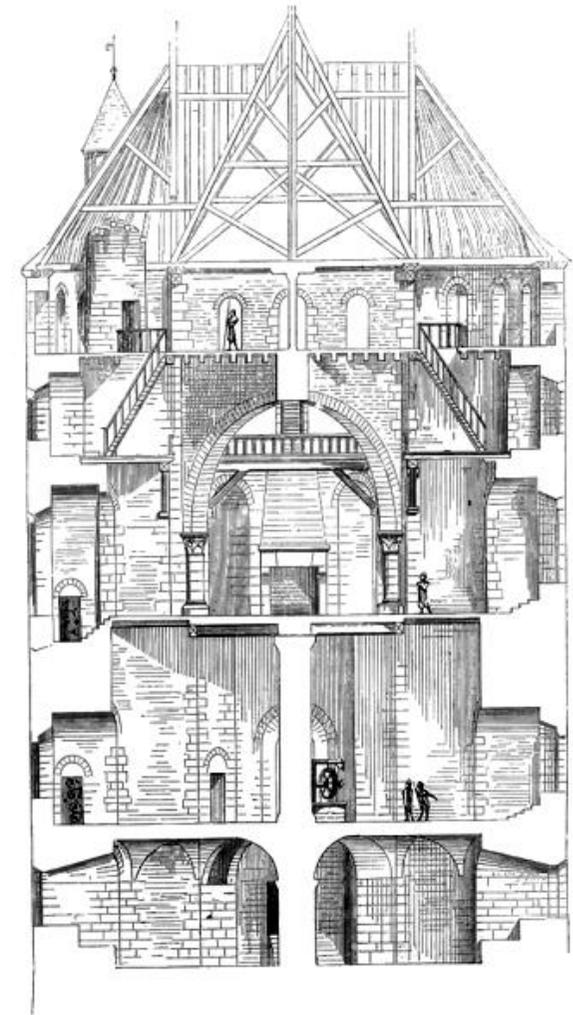
Dans le cadre de ce véritable programme d'opérations, les anciens ouvrages en terre et bois sont remplacés par de nouveaux ouvrages en pierre de taille. La Ferté-Alais reçoit ainsi une enceinte pouvant atteindre une largeur de 12 m, percée de 5 ouvertures, et dont quelques vestiges subsistent rue de l'Hôtel-de-Ville. Ailleurs, ce sont les titulaires de fiefs qui imitent le roi : à Méréville, le bourg est fortifié par les Linières-Méréville, entre 1190 et 1252. L'essor des fortifications et châteaux forts est tel à cette époque que l'on a forgé le terme d'« architecture philippienne » pour désigner l'œuvre du roi et de ses successeurs immédiats. Désormais, la priorité ne consiste plus à implanter les nouvelles constructions castrales dans un endroit rendu difficilement accessible par la nature présente dans son plus simple élément (colline, sommet) ou domestiquée et remodelée (aménagement d'une motte), ni même d'inventer et de multiplier les obstacles sur le chemin de l'assaillant, mais à identifier et prendre pour centre défensif une grosse tour en pierre – presque toujours circulaire à partir de 1160 – cernée d'une enceinte quadrangulaire elle-même flanquée de tours qui en protègent les courtines, en effaçant les angles morts. Le château du Louvre en constitue l'archétype. Parallèlement, la tour maîtresse voit son sommet aménagé ou réaménagé de façon à permettre des tirs, bien que sa vocation militaire soit à présent secondaire : presque tout l'effort défensif porte sur l'enceinte, alors que le donjon garde ou reçoit une fonction essentiellement symbolique et résidentielle. Ce nouvel ordonnancement dans l'architecture militaire autorise l'édification de forteresses en plaine,

¹⁰² Alain ERLANDE-BRANDEBOURG, « L'architecture militaire au temps de Philippe Auguste : une nouvelle conception de la défense », in : *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations*. Actes du Colloque international organisé par le CNRS (Paris, 1980), dir. R.-H. BAUTIER, Paris, CNRS, 1982, p. 595-603.

¹⁰³ Jean MESQUI, « L'architecture militaire au temps de Philippe Auguste », *Bulletin Monumental* 141-2 (1983), p. 205.

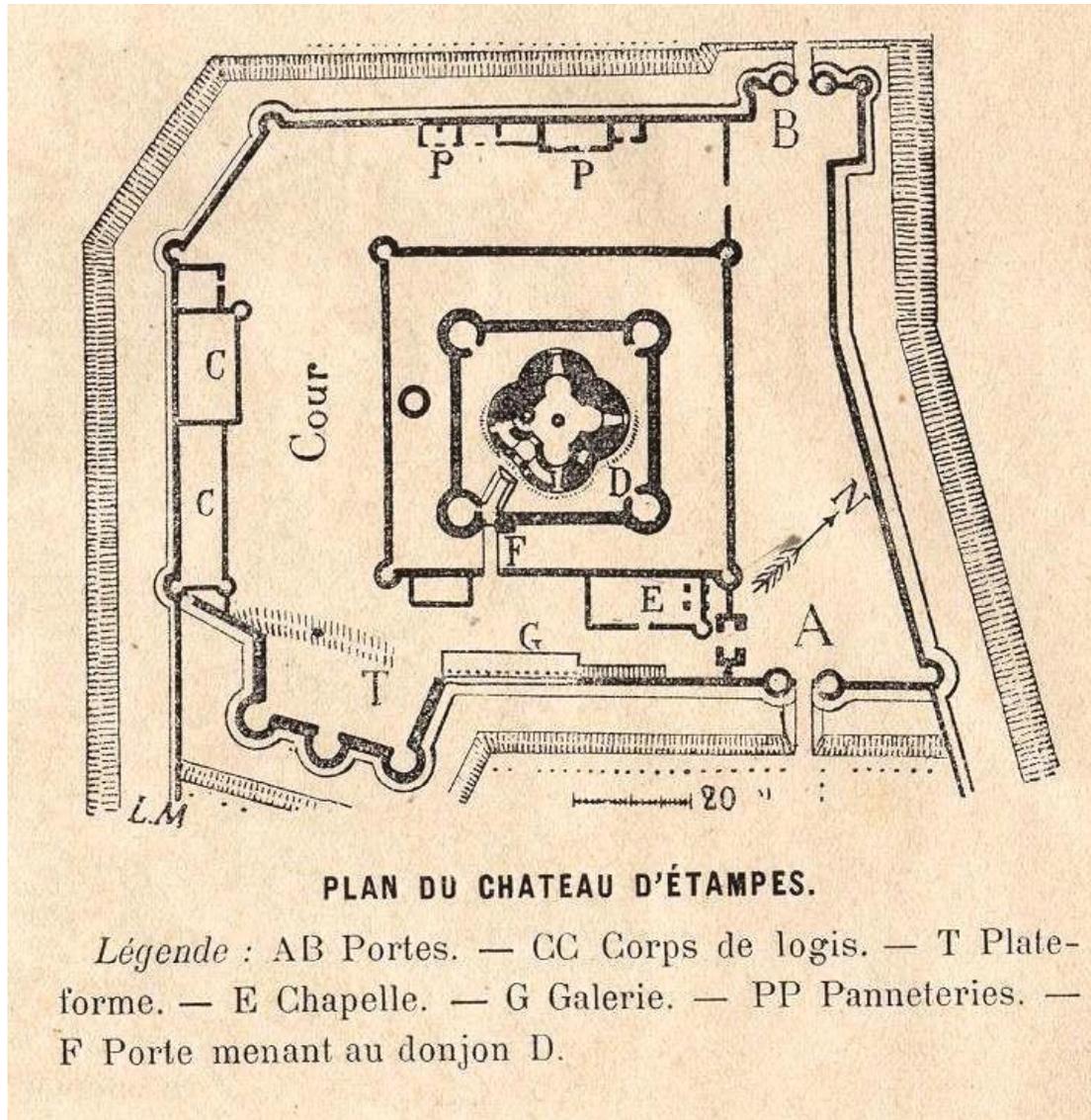
ainsi à Boissy-le-Sec, où Gautier de Nanteau devient en 1216 seigneur engagiste du Domaine. Ce dernier obtient de Philippe Auguste le droit de transformer la grange royale en château, dont il subsiste de nos jours la salle voûtée, la cave alvéolée, et les deux tours circulaires qui encadrent la façade sur la cour d'entrée. Plus largement, « par analogie, la plupart des grands seigneurs du royaume en usent eux aussi pendant la première moitié du XIII^e siècle, n'hésitant pas dans certains cas à dépasser l'exemple, ainsi à Coucy en 1230¹⁰⁴, donjon le plus vaste d'Europe. L'influence du modèle de Philippe Auguste est perceptible en Italie, en Allemagne [...] et jusqu'en Pologne, Roumanie, Hongrie, Tchéquie »¹⁰⁵.

À Étampes, le donjon de Guinette, construit sous Louis VI hors les murs de la ville, à l'endroit le moins accessible, sur un sol en décline, et sans qu'il existe de continuité architecturale entre la tour et l'enceinte du bourg en contrebas, acquiert dans la seconde moitié du XII^e siècle une nouvelle dimension, conforme à « l'esprit nouveau philippien ». À l'origine, nous le savons, pour ce qui est du système défensif d'Étampes, cette tour isolée n'a pas vocation à empêcher une attaque contre le nouveau bourg en contre-bas ni à retarder la prise de celui-ci ; son rôle s'apparente plutôt à celui d'une tour de guet ou d'un ultime refuge, outre sa fonction résidentielle. À la charnière des XII^e et XIII^e siècles,



¹⁰⁴ Sur une ancienne motte castrale du X^e siècle, à l'extrémité d'un éperon rocheux dominant l'Oise et l'Ailette, Enguerrand III de Coucy, comte de Roucy et du Perche, reconstruit le château entre 1225 et 1230, avec donjon central et enceinte flanquée de quatre tours circulaires aux angles. Pour 54 mètres de haut, le donjon avait 31 mètres de diamètre ; le donjon de Coucy dépassait ainsi de 20 mètres la tour maîtresse du château royal du Louvre. Il fut en grande partie victime des combats de 1917 [Jean MESQUI, « Les Programmes résidentiels du château de Coucy du XIII^e au XVI^e siècle », in : *Congrès archéologique de France. Aisne méridionale*, Paris, Société française d'archéologie, 1994, pp. 207-247 ; Christian CORVISIER, *Le Château de Coucy et l'enceinte de la ville*, Paris, Éditions du Patrimoine/Centre des monuments nationaux, 2009 (Itinéraires)].

¹⁰⁵ *Ibid.* Voir, du même, la synthèse : *Les Châteaux forts de la guerre à la paix*, Paris, Gallimard, 1995 [Découvertes 256].



cependant, le donjon subit un changement de vocation, non par sa transformation propre, mais par un environnement considérablement modifié par une campagne de constructions qui donne naissance à l'ensemble architectural connu sous le nom de château d'Étampes. L'ancien donjon des années 1130-1140 en devient la tour maîtresse, alors que le château est intégré à l'enceinte de la ville neuve.

Dans un premier temps, vers 1200, est édifiée autour du donjon une chemise carrée de deux mètres d'épaisseur flanquée de quatre tourelles d'angle circulaires, « du sommet de laquelle, au sud, était vraisemblablement lancée la passerelle d'accès à la porte de la tour, placée à cinq mètres du sol, sous assommoir et archère »¹⁰⁶. L'étape suivante, sans doute de peu postérieure à la première, voit l'érection d'une seconde enceinte carrée à tourelles d'angle, suivie d'une troisième enceinte épousant le contour du coteau et garnie notamment de trois fortes tourelles faisant office de contre-piliers et de protection avancée vers la ville-basse. Par leur emboîtement, ces trois

¹⁰⁶ FAUCHERRE *cit.*, p. 246.

enceintes permettent d'articuler la défense en profondeur jusqu'au donjon qui fait office de réduit central. Le même dispositif existe à Carcassonne et à Château-Gaillard. L'espace entre les trois lignes de défense ne reste pas inoccupé : on y construit un ensemble de corps d'hôtel et bâtiments annexes qui transforment le site en château.

Si les aménagements primitifs nous demeurent largement inconnus faute de sources, un procès-verbal de l'évaluation (en juin 1543) des domaines du duché d'Étampes nous permet de connaître le détail des constructions dans la première moitié du XIII^e siècle. L'original de ce document a disparu, mais les Archives municipales d'Étampes en conservent une copie du XIX^e siècle¹⁰⁷. Le visiteur qui, pendant le règne de François 1^{er} (1515-1547), pénètre dans le château par la porte de la première enceinte donnant sur le bourg en contre-bas « découvre tout d'abord un gros pavillon de quatre toises de longueur et seize pieds et demi de large dans l'œuvre [soit 8 mètres par environ 5,40 mètres], qui lui servait de porte et d'entrée ; il y avait trois grands corps de logis ; l'un de neuf toises de long et de quatre de large [soit 18 mètres par 8 mètres], joint au rez-de-chaussée à une salle et à une chapelle dédiée à l'honneur de saint Laurent, martyr ; le second avait treize toises et demie de longueur [soit 26 mètres], trois et demie de largeur [soit 7 mètres] ; et le troisième, huit de long [soit 16 mètres] et cinq de large [10 mètres] ; le tout dans l'œuvre, accompagné de trois grands escaliers couverts en pavillon, et de plusieurs petits bâtiments pour le service et la commodité du lieu.

Il y avait en haut une belle galerie de douze toises de long sur deux de large [soit 24 mètres par 4 mètres], ayant ses vues sur la ville et un escalier particulier pour y monter, et une plate-forme au bout qui avait douze toises de long et six et demie de large [24 mètres par 13 mètres], garnie de gros murs en trois sens tout autour [...] ; enfin il y avait trois tourelles sur le devant avec des contre-piliers hors d'œuvre, pour contrebuter la masse des terres. Cette plate-forme servait de batterie pour la défense du château, et aussi pour voir avec plaisir la ville, la prairie et la campagne voisine. Au milieu de tous ces édifices [entre la première et la seconde enceinte] était une cour de vingt une toises de long sur quatorze de large [soit 42 mètres par 28 mètres], dans laquelle était un puits de pierre de taille de vingt-cinq toises de profondeur [soit 50 mètres] et de quatre de diamètre couvert en pavillon [soit 1,40 mètre environ], et tout auprès une grosse tour servant de donjon, faite en forme de vase à quatre feuilles [...] dans laquelle était un escalier en forme de pied droit pour monter aux étages d'en haut de cette tour ; au-dessus de laquelle s'élevait une tourelle qui servait

¹⁰⁷ AMÉ, FA 3.

d'échauguette ou guérite pour découvrir les œuvres et les environs du château. Il y avait un puits dans le bas, qui montait jusqu'au premier étage [...]. Tous ces édifices étaient couverts d'ardoise et de plomb, garnis de roses, de fleurons et d'autres embellissements dont il ne reste aujourd'hui qu'une partie du donjon »¹⁰⁸.

Bien que relativement imprécise quant à l'emplacement des différentes dépendances du château, cette description du XVI^e siècle a le mérite d'en donner les dimensions et de nous renseigner sur l'état général des constructions cent ans après le siège de 1411, qui a entraîné la destruction de plusieurs bâtiments, et quelques décennies après le démantèlement des enceintes principales sous Henri IV.

Compte tenu de la riche histoire du château d'Étampes et de son intérêt architectural de premier ordre, l'on ne peut qu'être étonné de la non-organisation de fouilles archéologiques sur le site entre la fin du XIX^e siècle et l'année 1996, date à laquelle une fouille d'évaluation archéologique a été menée par le Groupement Rempart d'Île-de-France et l'Association des Amis du Château Royal d'Étampes (ACRE)¹⁰⁹. Trois zones de sondages ont été définies et traitées. Dans la première zone, centrée sur les abords immédiats du vestige apparent de la chemise, large de 1,80 mètre et long de 8 mètres, aucun reste de construction n'a été découvert. La seconde série de sondages a conduit à dégager des structures de murs affleurants à l'emplacement supposé de la chapelle. Des structures maçonnées importantes ont été mises à jour, mais peu de matériel. Citons néanmoins un double tournois émis entre 1436 et 1540 et des fragments de céramique datant de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle. La troisième zone de sondages a concerné le périmètre d'un pan de mur bien conservé au sud-ouest de la tour. Ainsi que le précisent les archéologues Jean-Marie Pichon et Isabelle Soulier dans leur rapport de fouilles, l'ensemble de ces travaux n'ont pas encore permis d'attester [...] le tracé des trois enceintes, mais diverses structures maçonnées ont été localisées. Celles-ci correspondent à des bâtiments qu'il reste à identifier. Sur [...] les sondages effectués, seuls ceux [...] situés à l'est de la tour ont apporté des éléments importants pour la connaissance du site. En effet, bien que cette zone ait été profondément remaniée par les structures de la fin du XIX^e siècle et du

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Jean-Marie PICHON/Isabelle SOULIER, *Étampes, château royal : sondages archéologiques de diagnostic, 28 juillet-18 août 1996*, Étampes, Groupement Rempart d'Île-de-France/ACRE, 1996.

début du XX^e siècle (construction de la gare et de la voie de chemin de fer, aménagement du parc actuel), les structures mises à jour sont de tout premier ordre. Il semble bien que l'on ait découvert [la chapelle ou la tour porche] »¹¹⁰.

Pour ses chantiers de construction, Philippe Auguste crée en 1212 un corps d'ingénieurs militaires, tout en supervisant personnellement les travaux de fortification, qu'il dirige sur le terrain en répartissant la besogne. Jean Vallery-Radot a étudié les devis de quatre donjons construits par ordre du roi entre 1204 et 1212, à Orléans, Laon, Péronne et Villeneuve : « Établis sur un modèle uniforme, trois de ces devis, ceux des donjons d'Orléans, de Villeneuve et de Laon, précisent les dimensions essentielles qu'auront ces tours cylindriques : hauteur, épaisseur du mur, diamètre intérieur (*concauum*). Ils prescrivent aussi que chacune de ces tours sera entourée d'un fossé "pavé" avec contrescarpe revêtue. Deux ponts-levis seront jetés sur le fossé, d'où l'on peut déduire que la tour aura deux entrées au rez-de-chaussée. Enfin, les devis indiquent le prix de revient de la tour et de son fossé et, une seule fois, le nom du constructeur. Le devis de la tour de Péronne n'est pas établi suivant la même formule, mais il n'en donne pas moins les dimensions essentielles de la tour : hauteur, épaisseur du mur, diamètre intérieur. Il est aussi question du fossé. [...] La tour de Laon était la plus haute des quatre ; les autres, moins élevées, avaient toutes les trois la même hauteur. L'épaisseur du mur variait peu. Le diamètre extérieur oscillait entre 16 mètres 50 et 17 mètres 16 et le diamètre intérieur entre 6 mètres 60 et 7 mètres 92. Le prix de revient le plus élevé était celui de la tour de Péronne, car, fondée sur un terrain marécageux (*debilis terra*), elle avait dû exiger de plus fortes fondations. Ensuite venait la tour de Laon, la plus haute et, en même temps, celle dont le diamètre était le plus considérable. Les tours d'Orléans et de Villeneuve, qui étaient deux sœurs jumelles, car elles avaient exactement les mêmes dimensions, ne coûtèrent pas cependant le même prix, différence qui peut s'expliquer par l'emplacement plus ou moins proche de la carrière dont furent extraits leurs matériaux. Les réflexions que suggèrent ces devis concernent la forme et le fond. Trois de ces devis sont établis sur un modèle uniforme, sorte de formule passe-partout, d'état en blanc qu'il suffisait de compléter par des chiffres. Pour le fond, ils montrent suffisamment que les quatre donjons étaient de conception semblable, ne différant entre eux que par leurs dimensions d'ailleurs très voisines et qui, dans le cas des tours d'Orléans et de Villeneuve, étaient même strictement identiques. [...] La Tour-Neuve d'Orléans, démolie en 1796, et la Tour-du-Roi de Laon, détruite en 1831, étaient bien celles que

¹¹⁰ *Ibid.*

concernaient leurs devis respectifs. [...]. [Quant à la grosse tour de] Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) [elle est] parvenue jusqu'à nous et correspond aux données de son devis. Bien que découronnée, cette tour circulaire, montée sur une base en talus et entourée d'un fossé aujourd'hui comblé, s'élève encore à plus de vingt mètres de hauteur. Ses deux premiers étages étaient couverts de voûtes d'ogives à six branches aujourd'hui effondrées. Au rez-de-chaussée, il y a deux portes à l'opposé l'une de l'autre ; elles ont conservé sur le parement extérieur les encadrements rectangulaires dans lesquels s'encadraient les tabliers relevés de leurs ponts-levis. La tour de Villeneuve, ancien donjon du château disparu des Salles, donne une idée de ce que pouvaient être les tours disparues des trois autres devis, notamment celle d'Orléans, sa sœur jumelle. Avec leur fossé circulaire analogue à celui des donjons de Rouen, de Lillebonne, de Dourdan, et leurs autres caractéristiques, les tours de nos quatre devis se réfèrent donc à un type préétabli, autrement dit à un modèle dont elles étaient les répliques. Nous pensons que ce modèle n'était autre que la grosse tour du Louvre, qui existait déjà en 1202, en étant réputée comme un modèle [...]. Le corps des ingénieurs militaires s'est développé après la prise du Château-Gaillard (1204) et surtout de Loches et de Chinon (1205) »¹¹¹.

André Châtelain, dans sa « Recherche sur les châteaux de Philippe Auguste », montre combien, « parmi les réalisations de l'architecture militaire française du Moyen Âge, les constructions conçues au cours du premier quart du XIII^e siècle, soit la seconde partie du règne de Philippe II Auguste, apparaissent comme ayant atteint un degré de perfection exemplaire. Les caractères généraux qui s'en dégagent sont la simplicité des plans et la qualité de la mise en œuvre. On peut les attribuer à une volonté d'élever des ouvrages rationnels et fonctionnels, ce qui se traduit par une beauté formelle à laquelle il est difficile de ne pas être sensible. [...] Il faut attendre les premières réalisations royales du XIII^e siècle pour constater l'adoption de formules novatrices dont les qualités sont largement reconnues. Ces formules sont alors vite généralisées au point que les siècles suivants, exception faite de quelques réadaptations de conceptions anciennes, y resteront fidèles dans leurs grandes lignes et ne connaîtront que des perfectionnements de détail, concernant assez peu les structures »¹¹².

¹¹¹ Jean VALLERY-RADOT, « Quelques donjons de Philippe Auguste », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1965), p. 155-160.

¹¹² André CHÂTELAIN, « Recherche sur les châteaux de Philippe Auguste », *Archéologie médiévale* 21 (1991), p. 115-161.

Les actes de Philippe Auguste nous renseignent par exemple sur les travaux entrepris au château de Dourdan (*voir ci-contre*), qui, avec Villeneuve-sur-Yonne, fait partie des rares sites ayant gardé l'essentiel de leurs structures¹¹³. « L'acte n° 2144 du Catalogue de L. Delisle (avril 1222) et Registre E, F 156 nous indique que le roi fonde une chapelle dans son nouveau château de Dourdan », et qu'en faveur du château de Corbeil il fait établir un devis « d'une tour avec pont-levis, deux portes et fossé pour 1 680 livres et une prison pour 80 livres »¹¹⁴. « Parmi les places possédées par le roi vers 1209 dans l'étendue du domaine royal d'origine, deux nous apparaissent révéler des caractéristiques permettant de les ranger dans cette catégorie. Il s'agit de Monthéry et de Yèvre-le-Chatel. Pour la première, nous lui attribuons le plan d'ensemble — pentagone régulier à courtines droites et tours cylindriques à chaque angle, malheureusement ruinées — et la base du donjon, rez-de-chaussée et premier étage. Nous retrouvons là les bases de tours talutées, le voûtement des deux premiers niveaux du donjon et ses deux portes dont l'une ouvre sur l'extérieur, comme à Dourdan et Villeneuve-sur-Yonne. Pour la seconde, le doute n'est pas permis lorsque l'on considère le plan quadrangulaire à tours cylindriques d'angles, le commandement des tours sur les courtines, le voûtement de ces tours, leur talutage de base et l'escalier tournant dans l'épaisseur du mur de celle du Nord-Ouest, similaire à l'escalier du



¹¹³ *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, éd. H.F. DELABORDE/ C. PETIT-DUTAILLIS/J. MONICAT/J. BOUSSARD, 3 volumes, Paris, 1916, 1943, 1966 [Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France].

¹¹⁴ CHÂTELAIN *cit.*, p. 120.

donjon de Dourdan, la forme et la disposition des archères, enfin l'ampleur du fossé qui entoure ce château »¹¹⁵.

La reconstruction du château de Dourdan, en remplacement de la vieille forteresse en bois, est entreprise par Philippe Auguste au début du XIII^e siècle. La nouvelle place forte reçoit un plan carré. Le donjon isolé ne joue guère un rôle défensif, celui-ci revenant aux tours circulaires hors œuvre dans les angles du quadrilatère et sur ses flancs ; dispositif renforcé par un châtelet d'entrée. En étant présentes sur deux niveaux non superposés, les archères éliminent presque tout angle mort. Plat et pavé, et recevant tours et courtines, le fossé joue un rôle similaire à celui du Louvre. D'une hauteur initiale d'environ 30 mètres, et d'un diamètre de 13,6 mètres, le donjon est effectivement conforme aux canons philippiens : son rez-de-chaussée servait de cuisine, le premier étage de chambre, et le niveau supérieur de salle de guet. L'absence d'archères confirme le rôle défensif peu sensible, voire inexistant, du donjon.

Comme l'observe André Châtelain, « le donjon augustéen se présente donc extérieurement sous la forme d'une tour cylindrique à parois lisses, c'est-à-dire sans contreforts, sans ressauts sauf à Rouen, Vernon et Verneuil, et sans bossages. Sa verticalité repose sur une base pleine, en tronc de cône, haute d'environ six mètres, la maçonnerie accusant un léger fruit, à l'exception de Vernon et Chinon. Cette embase renforcée peut s'expliquer par le désir de donner au cylindre une assise plus stable. La hauteur du donjon n'est pas identique partout, et elle est d'autant plus difficile à préciser qu'aucun ne semble avoir conservé son couronnement d'origine. Toutefois on peut estimer qu'elle est le plus habituellement de l'ordre de 25 à 30 mètres, sauf rares exceptions ; les devis connus donnaient de 12 à 14 toises. Le diamètre extérieur de ces donjons peut évoluer de 11,60 à 18,50 mètres, mais la majorité se situe entre 13,60 mètres et 16,50 mètres. Les parois ont une épaisseur variant de 3,50 mètres à 4,25 mètres pour les donjons subsistants, mais selon les devis, pouvaient atteindre 4,95 mètres. Leurs parements sont appareillés en belles pierres de taille de dimensions moyennes (22 à 30 centimètres d'assise) liées au mortier à joints fins. Les matériaux employés le plus fréquemment sont le calcaire et le grès. [...] Il est probable que ces donjons étaient couverts d'une toiture en poivrière abritant également une galerie circulaire de hourds reposant sur des madriers perpendiculaires aux murs. Les consoles de pierre servant de supports aux hourds n'apparaissent que plus tard dans le XIII^e siècle. Ces dispositions ont été reconnues à Laon et à Lillebonne. [...]

¹¹⁵ CHÂTELAIN *cit.*, p. 126.

D'autres hypothèses ont été avancées pour expliquer l'apparition de ces bases talutées que les tours des époques précédentes ne connaissent guère que parfois en Angleterre ou en Terre sainte : souvenir de l'emmottage des vieux donjons (peu vraisemblable parmi un ensemble de dispositions très novatrices), plan incliné permettant aux projectiles jetés verticalement des hourds de ricocher vers l'assaillant (mais le fruit étant faible dans les ouvrages de Philippe Auguste, l'effet ne devait pas être efficace), [...] renforcement de la muraille au niveau où l'on peut craindre les sapes de l'assaillant (possible, mais l'on comprendrait mieux cette explication pour un mur à renforcer au-devant d'un vide intérieur, ce qui n'est pas le cas ici où la base de la tour est pleine). Par contre, si l'on se souvient de la relative instabilité des tours cylindriques du siècle précédent, souvent effondrées sur toute leur hauteur, on peut estimer qu'une base élargie offre une meilleure assise comme pouvaient déjà le procurer les plans polygonaux et elliptiques. L'accès à l'intérieur du donjon augustéen révèle un des aspects les plus originaux et les plus spécifiques de ce type de construction, car il relève de conceptions entièrement nouvelles et même opposées à celles précédemment adoptées dans les donjons romans.

En effet, on constate le plus souvent la présence de deux accès, l'un tourné vers l'intérieur de la place et dans la plupart des cas de plain-pied avec elle, l'autre vers l'extérieur. De plus, ils sont situés au ras du sommet de la base tronconique de la tour. À l'inverse des donjons des époques précédentes où l'on cherchait avant tout à limiter les possibilités d'introduction et à les rendre difficiles, car la défense était exclusivement passive, on favorise dès lors la mobilité en plaçant les issues au niveau du sol et en les doublant, celle tournée vers l'extérieur devant permettre — en cas de non-investissement total du château — des irruptions de troupes pour contre-offensives, des tentatives de ravitaillement, des communications avec des troupes amies non investies ou, au pire, des fuites libératrices. Avec cette formule, la défense devient active et le donjon n'apparaît plus comme un ultime refuge où l'on risque, à la longue, de se faire piéger. On verra même le donjon disparaître des plans des nouveaux châteaux puisqu'ils tendent à perdre et leur fonction de résidence seigneuriale et leur fonction de refuge. Les portes, doubles, étaient précédées d'un pont mobile à treuil, dont le tablier pouvait se relever en cas de nécessité contre la muraille en s'encastant dans un encadrement rectangulaire toujours visible sur la plupart de ces donjons. L'une des extrémités du tablier de ces ponts levants — toujours prévus en double exemplaire sur les devis connus : "*due pontes tornatiles*" — reposait sur un pont fixe franchissant le fossé propre au donjon et soutenu par une pile maçonnée s'élevant du fond du fossé. L'autre extrémité était munie d'un axe pivotant dans des encoches latérales ou crapaudines ménagées dans le mur ou dans deux consoles saillantes. Les salles étaient circulaires, d'un diamètre variant

de 6 mètres à 8,20 mètres, sauf à Montlhéry où les seuls deux premiers niveaux attribuables à Philippe Auguste sont de plan hexagonal. Elles prennent jour soit au premier niveau par quelques meurtrières à ébrasement simple et étroit, soit aux étages par des petites fenêtres rectangulaires, souvent munies de bancs de pierre dans les ébrasements et par de rares archères qui comptent parmi les premières du genre. Leur ouverture sur l'extérieur n'est plus qu'une mince fente d'une dizaine de centimètres de large sur trois à cinq pieds de haut. Cette façon nouvelle et leur disposition sur plusieurs niveaux se répandront dans les diverses tours du XIII^e siècle.

Tous ces donjons possédaient un puits, des cheminées à presque tous les étages, et des latrines, parfois un four au fond d'une cheminée. Enfin, les différents niveaux étaient reliés par un escalier ou bien à rampes courbes à l'intérieur des murs, ou bien en vis ; les deux formules se retrouvent réparties de façon égale parmi les plus anciens et les plus récents édifices et l'on ne peut donc en déduire de datation relative [...]. Il est encore une dernière constante — souffrant quelques exceptions explicables par le point d'implantation de certains donjons — que l'on relève à propos de la majorité des tours maîtresses de Philippe Auguste et qui est précisée dans les devis, c'est l'existence d'un fossé qui leur est propre, encerclant leur base et isolant l'ouvrage du reste du château. [...] On constate la présence de tels fossés également autour des donjons non mentionnés dans les devis, à Dourdan, Verneuil, Rouen et Lillebonne [...]. Ils sont toujours à fond de cuve et devaient souvent être en eau ; leur parement de pierre concernait le fond et la contrescarpe. Il faut ajouter que, pour tous les ouvrages subsistants et possédant fossé, le donjon est non seulement isolé par celui-ci de la place auquel il appartenait, mais qu'il est situé à un angle ou en bordure extérieure de l'ensemble fortifié qu'il commandait. Cette disposition est encore une caractéristique innovante des œuvres de notre roi. On peut y voir une volonté de défense indépendante de la tour maître, en cas d'investissement du château, confirmée par cette seconde issue tournée vers l'extérieur que nous avons signalée plus haut : on ne veut plus d'un donjon prisonnier au milieu de la place forte, mais un bastion avancé, apte à l'offensive. Toutefois on peut trouver, dans cette implantation, une ressemblance — sinon réminiscence — avec le système motte et basse-cour lorsque la motte était disposée sur la périphérie de l'enceinte et isolée de la cour par son propre fossé circulaire, comme à Château-sur-Epte, par exemple [ou au Puiset].

Nous avons dit qu'existaient quelques exceptions à ce qui semblait une règle en ce qui concerne le fossé des donjons. Il en est de deux sortes. Dans deux cas, Montlhéry et Falaise, le donjon est planté sur le roc et n'a pas besoin de fossé pour protéger ses bases. Mais il se trouve néanmoins en position avancée, en proue du promontoire castral à Montlhéry où il demeure toutefois

intégré à l'enceinte et apparemment sans fossé entre lui et l'intérieur de la place (*voir ci-contre*) ; comme projeté en avant à Falaise où il est relié au vieux donjon rectangulaire par un couloir percé dans une forte muraille et muni d'archères. [...] Ajoutons pour terminer que ces donjons n'avaient jamais de chemise comme on le voit fréquemment pour ceux du siècle précédent [la chemise du donjon de Guinette commanditée à l'époque de Philippe Auguste s'expliquant par le complément qu'elle apporte à cette tour déjà ancienne] ; le large fossé pavé et l'embase renforcée [inexistante à Guinette] suffisaient à protéger leurs abords des risques de sape »¹¹⁶.

3. La tour de Guinette ou le destin d'un donjon

Nous savons que le donjon de Guinette a servi de prison royale à plusieurs reprises, ainsi en 1194, lorsque Philippe Auguste y fait enfermer Robert de Beaumont, quatrième comte de Leicester, tombé entre ses mains lors des opérations du Capétien en Normandie, face à Richard Cœur de Lion. Vassal du roi d'Angleterre, Leicester s'était employé à mettre en défense la ville de Rouen et à protéger contre les prétentions françaises ses propres fiefs de Breteuil, Pacy, Pont-Saint-Pierre et Grandmesnil. Emprisonné à Étampes jusqu'en 1196, sa mort en 1204 marque non seulement la fin des Beaumont en ligne directe



¹¹⁶ CHÂTELAIN *cit.*, p. 123-135.

masculine, mais aussi la perte de la Normandie pour les Plantagenêt¹¹⁷. Cette dite année voit en effet la capitulation de Château-Gaillard, la chute de Caen et l'entrée de l'ost français à Rouen. En deux ans à peine, Philippe Auguste a conquis le vieux duché rival, transformé en province par son incorporation dans le Domaine royal¹¹⁸.

Bien plus qu'à Robert de Leicester, somme toute victime militaire parmi d'autres à une époque qui n'en manquait pas, l'historiographie locale s'est surtout passionnée pour l'infortune d'Ingeburge, emprisonnée dans le donjon d'Étampes au lendemain de ces noces, sur ordre de son époux, le roi Philippe Auguste. Les motifs de cette incarcération demeurent obscurs, sauf à considérer la légitime imagination du romancier, qui à l'instar du très talentueux Gilbert Bordes vient pour notre plus grand plaisir remplir les blancs laissés par l'histoire¹¹⁹. Célébré le 14 août 1193 en la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, leur mariage se présentait sous les meilleurs auspices. Alors que la jeune princesse Ingeburge (ou Ingeborg), fille de Valdemar 1^{er} d'Estridsen, roi de Danemark (1157-1182), avait dix-huit ans et jouissait d'une réputation enviable de beauté et de grande piété, le roi de France, âgé de vingt-huit ans et veuf d'Isabelle de Hainaut, recherchait avant tout l'alliance danoise contre l'Angleterre¹²⁰, assortie d'une confortable dot de dix mille marcs d'argent. Personne, et surtout pas les contemporains, n'aurait pu prévoir la suite : selon les chroniqueurs du règne de Philippe Auguste¹²¹, ce dernier fut saisi d'une extraordinaire aversion à l'encontre de son épouse dès le moment de la cérémonie nuptiale, sans parvenir à l'expliquer autrement que par un sortilège. Toujours est-il que dès le lendemain de la nuit de noces, non consommée aux dires du roi, Ingeburge fut menée au prieuré de Saint-Maur, puis à l'abbaye Saint-Calixte de Cysoing, dans le diocèse de Tournai. Au mois de novembre de la même année, une assemblée d'évêques et de barons réunis à Compiègne sous la

¹¹⁷ David CROUCH, « Breteuil (Robert de), Fourth Earl of Leicester », in : *Oxford Dictionary of National Biography*, 2021 [https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-47202;jsessionid=BA0A844E28865EE5FD5B71DD594B11BF].

¹¹⁸ Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER/Véronique GAZEAU (dir.), *1204, La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, Caen, CRAHM, 2007, p. 56.

¹¹⁹ Gilbert BORDES, *La Prisonnière du roi*, Paris, Les Presses de la Cité, 2021.

¹²⁰ Jenny BENHAM, « Philip Augustus and the Angevin Empire : the Scandinavian Connexion », *Mediaeval Scandinavia* 14 (2004), p. 37-50.

¹²¹ Voir, notamment, la chronique du règne de Philippe Auguste entre 1186 et 1208, tenue par Rigord [« *Gesta Philippi Augusti* », éd. Michel-Jean-Joseph BRIAL, in : *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* 17 (1878)], p. 4-62, surtout p. 38 et p. 51], et sa continuation par Guillaume Le Breton [« *Gesta Philippi Augusti* », éd. Michel-Jean-Joseph BRIAL, in : *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* 17 (1878)], p. 62-116]. Voir Jérôme DEVARD, « Des rumeurs au scandale : Étude phénoménologique de la répudiation d'Ingeburge du Danemark », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* 23 (2012).

conduite de Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et surtout oncle de Philippe, accepta avec une évidente complaisance de prononcer le divorce, avec pour effet de s'attirer la colère du pape Célestin III, qui réagit avec une extrême fermeté, en cassant la sentence et en interdisant par conséquent tout remariage du roi¹²². Malgré ce courroux sans équivoque du pape, Philippe prit une nouvelle épouse le 1^{er} juin 1196, en la personne d'Agnès de Méranie ; union immédiatement annulée par Célestin III. C'est depuis son confinement à Cysoing qu'Ingeburge apprit ce nouveau rebondissement. Face à la résistance inattendue de la princesse danoise, seule épouse légitime pour l'Église, l'affaire prit un nouveau tournant, Ingeburge étant mise au secret dans un nouveau lieu de captivité, à savoir une forteresse « sise à plus de trois journées de Paris », puis au château de Saint-Léger-en-Yvelines, et enfin dans « la tour du roi » à Étampes, où elle fit son arrivée probablement en 1201. Après une dizaine d'années de séjour forcé à Guinette, Philippe accepta enfin de céder aux injonctions du pape en 1213, de rétablir Ingeburge dans ses droits, et de la rappeler à la cour. Après le décès du roi en 1223, cette dernière se retira de son plein gré au prieuré Saint-Jean-en-Île situé entre deux bras de l'Essonne, à Corbeil ; établissement qu'elle avait fait construire avec son douaire¹²³.

Entre cette époque où s'achève la construction de l'ensemble défensif du château de Guinette, rendu tristement célèbre pour sa pensionnaire bien malgré elle, et le moment où ses ouvrages d'art vont connaître leur baptême du feu autrement que pour une guerre conjugale, s'écoulent plus de deux siècles ; en effet, c'est seulement en 1411 que la forteresse fait face à son premier siège.

¹²² Sur ces épisodes, voir la synthèse de John W. BALDWIN, *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen âge*, Paris, Fayard, 1994 ; Gérard SIVÉRY, *Philippe Auguste*, Paris, Perrin, 1993.

¹²³ Bien que vieillie, l'étude d'Hercule Géraud reste pertinente [« Ingeburge de Danemark, reine de France, 1193-1236 », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 6 (1845), pp. 93-118]. Voir aussi les travaux plus récents de : Marie-Bernadette BRUGUIÈRE, « Le Mariage de Philippe-Auguste et d'Isambour de Danemark : aspects canoniques et politiques », in : *Mélanges offerts à Jean Dauvillier*, Toulouse, Centre d'histoire juridique méridionale, 1979, p. 135-156 ; Thomas RIIS, « Autour du mariage de 1193. L'Épouse, son pays et les relations franco-danoises », in : Robert-Henri BAUTIER (éd.), *La France de Philippe Auguste : Le temps des mutations, Colloque CNRS, Paris, 29 septembre-4 octobre 1980*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982 [Colloques internationaux de Centre National de la Recherche Scientifique 602], p. 341-362. Sur les dernières années d'Ingeburge à Corbeil, on consultera avec profit André DUFOUR, « Sur le Musée Saint-Jean de Corbeil et la Reine Isburge, épouse de Philippe-Auguste », in : *Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise. Compte-rendu de la quatrième réunion*, Étampes, Flizot, 1909 [Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise 4], pp. 97-99.

Trois autres suivront, pendant les guerres de Religion (en 1562, 1567 et 1589), et un quatrième, pendant la Fronde (en 1652). Ces épisodes appartiennent certes à différentes périodes de notre histoire — entre le Moyen Âge tardif et l’Ancien Régime —, mais ils présentent des caractéristiques communes : leur survenue à des moments de guerre civile, le fait qu’ils mettent aux prises des troupes essentiellement françaises dans leur recrutement, et l’observation qu’ils se terminent par la victoire de l’assaillant, à l’exception du dernier. Malgré ces similitudes, il ne faut pas leur accorder une égale importance. Seul le premier — celui de 1411 — se traduit pour le château par un rôle militaire éminent, non seulement dans l’histoire d’Étampes, mais aussi et plus largement pour qui s’intéresse à la poliorcétique, dans la mesure où au cours du siège sont mis à contribution tous les armements et engins de guerre connus à l’époque.

L’épisode de 1411 s’inscrit dans le cadre de la lutte opposant les Armagnacs aux Bourguignons, avec la guerre de Cent Ans pour toile de fond et la propriété du comté d’Étampes comme enjeu. Depuis 1384, ce dernier est aux mains de Jean de France, duc de Berry et d’Auvergne, qui — profitant de la faiblesse du pouvoir royal — s’en est emparé, en contournant les dispositions légales qui prévoyaient son retour à la Couronne. En 1387, Jean de Berry signe avec le roi Charles VI un traité pérennisant l’illégalité de son occupation. Le souverain autorise en effet le premier à léguer le comté d’Étampes à la personne de son choix, sauf si le comte meurt sans enfant et successeur mâle, auquel cas ledit comté ferait retour à son légitime propriétaire. Or, dès la signature du traité, Jean de Berry cède le comté au duc de Bourgogne, Jean sans Peur, en s’en réservant toutefois l’usufruit¹²⁴. L’affaire revient sur le devant de la scène quelques années plus tard, en 1392, quand le roi Charles VI sombre dans la folie. Une féroce rivalité éclate alors entre Louis d’Orléans, son frère, et Jean de Bourgogne, son oncle, chacun prétendant au gouvernement du royaume. Les partisans de la Maison d’Orléans prennent le nom « d’Armagnacs ». C’est le début de la guerre civile, d’abord larvée puis ouverte, après l’assassinat de Louis d’Orléans par son adversaire en novembre 1407, rue vieille du Temple, à Paris. Face au royaume déchiré, Jean de Berry s’efforce dans un premier temps de se poser en arbitre, puis louvoie entre les deux factions, avant de rejoindre le camp des Armagnacs en 1410, non sans leur livrer Étampes. Estimant avoir été trahis par le duc de Berry, dont on se souvient qu’il lui avait fait don de cette même ville en 1387, Jean de Bourgogne part immédiatement en campagne, d’autant plus qu’une garnison

¹²⁴ FLEUREAU *cit.*, p. 169-170, retranscrit le texte du traité ; lequel est très bien commenté par Louis DUPIEUX, *Les Institutions royales au pays d’Étampes*, Versailles, Mercier, 1931, p. 19.

acquise aux Armagnacs a pris ses quartiers à demeure dans le château de Guinette et le bourg en contrebas, alors qu'une seconde garnison s'est installée à Dourdan. Non contente de contrôler la grande route, la garnison d'Étampes sème le trouble dans toute la région et, profitant de son positionnement géostratégique à mi-chemin de Paris et d'Orléans, « couroit jusques aux portes de Paris [tenue par les Bourguignons], qu'elle incommodoit grandement, aussi bien que tous les pays circonvoisins, ce que les Parisiens ne pouvait [sic] supporter, ils obligèrent [le 23 novembre 1411] le duc de Bourgogne d'aller mettre le siège devant Estampes »¹²⁵. Face à cette colonne bourguignonne commandée par le Dauphin Louis et le duc de Guyenne, les Étampoïses craignent à juste titre pour leurs biens et leurs personnes. Oubliant toute allégeance à Jean de Berry, ils vont au-devant de la troupe rivale et lui offrent les clefs de la ville. Bon prince, le Dauphin Louis s'accommode de ce ralliement tardif. Si Étampes est sauvée au moins pour un temps, ce qui reste entre ses murs de soldatesque fidèle aux Armagnacs se réfugie derrière les murs du château de Guinette, mis en défense par Louis de Bosredon, baron d'Herment et sénéchal du Berry. Se distinguant par son courage¹²⁶, Bosredon résiste aux attaques des Bourguignons, « nonobstant la furieuse batterie des assiégeants »¹²⁷ équipés de bouches à feu et de canonnières. Si les tirs manquent le plus souvent de puissance et de précision, ils permettent néanmoins la conquête des deux premières enceintes du château, après quinze jours de siège, forçant les derniers défenseurs à se retrancher dans le donjon. Pour obliger Bosredon à capituler, les Bourguignons décident alors de construire un « chat », cheminement couvert en bois leur permettant d'approcher jusqu'à la base du donjon, où les sapeurs armés de pics entreprennent d'ouvrir une cavité dans le mur pour y mettre le feu. Cette manœuvre réussit : les défenseurs, bien qu'assemblés sur la ceinture sommitale du donjon, chemin de ronde en bois et en encorbellement permettant le tir plongeant depuis le haut de la tour, ne parviennent pas à empêcher le travail des sapeurs. L'incendie se répand et Bosredon se voit contraint de rendre les armes le 15 décembre, après trois semaines de résistance¹²⁸.

¹²⁵ FLEUREAU *cit.*, p. 175.

¹²⁶ Quatre ans plus tard, Bosredon se couvrira de gloire lors de la bataille d'Azincourt, en commandant l'une des ailes de l'ost royal.

¹²⁷ FLEUREAU *cit.*, p. 175-176.

¹²⁸ Le témoignage le plus complet sur cet épisode reste celui d'Enguerrand de Monstrelet (1390-1453) : « Or est verité que deuant les tribulations dessusdites, le Roy & ses Princes estans à Paris, eurent plusieurs complainctes des maux & violences qui faisoient sur le pays ceux de la garnison d'Estampes & de Dourdan: & que pour ce nonobstant qu'il eut esté conclud par le Conseil Royal, que le Roy ne le Duc d'Acquitaine ne se mettroient pas aux champs à puissance que l'hyuer ne fut passé: neanmoins resister aux entreprises des dessusdits, fut ce propos rompu. Et le xxiiij. iour de Nouembre ledict Duc d'Acquitaine accompagné du Duc de Bourgongne, des Comtes de Neuers, de la Marche, de Ponthieure & de Vaudemont, du

Lors des sièges qu'Étampes soutient par la suite lors des guerres de Religion et pendant les combats de la Fronde, le château et ses défenses ne jouent aucun rôle stratégique d'importance. Ainsi, quand les assaillants s'emparent des faubourgs puis des principales paroisses urbaines, ce qui ne manque jamais de se produire, sauf en 1652, les troupes réfugiées dans le château capitulent sans combattre.

En 1562, l'armée royale craint une attaque protestante contre Paris. Afin de couvrir le flanc sud de la capitale, des garnisons sont cantonnées à Étampes. Le 13 novembre, les troupes huguenotes de Condé se présentent devant la ville, qui se rend sans même esquisser de résistance, en raison du mauvais état de l'enceinte urbaine mais aussi des défenses de Guinette. Contrairement à l'épisode de 1411, les habitants en sont bien mal récompensés : la soldatesque protestante se livre aux pires excès, pille les maisons, et saccage les églises. En octobre 1567, Étampes connaît une nouvelle attaque protestante. Les huguenots veulent affamer Paris, ce qui impose d'occuper les principales villes centres du commerce des grains. À titre préventif, le roi Charles IX fait mettre tous

Mareschal Bouciquault, & d'aucuns autres serviteurs avec très grand nombre de pietons tant de la commune de Paris comme d'ailleurs, se partit de ladite ville de Paris sur intention de mettre en l'obeissance du Roy les dessusdites places de Dourdan, & d'Estampes, & aucunes autres, qui faisoient guerre de par le Duc d'Orleans & ses aydans: & s'en alla par Corbeil où il seiourna aucuns iours pour attendre ses gens: et de là à tout foison d'habillemens de guerre tant bombardes comme autres artilleries, se tira à tout son ost deuers Estampes: auquel lieu estoit messire Loys de Bourdon, qui tantost se retira dedans le chastel. Et ceux de ladite ville se soubmeirent incontinent, & rendirent en l'obeissance dudit Duc d'Acquitaine: lequel les receut assez benignement en la faveur du Duc de Berry son oncle. Mais ledit Bourdon ne voulut nullement obeyr, jaçoit-ce qu'il en fut sommé par plusieurs fois: & pource fut sans delay ordonné que ledit chastel seroit de toutes parts environné. Et pour lors estoit dedans un prisonnier: c'est à sçavoir le seigneur de Ront, lequel auoit un petit deuant esté rencontré & prins par le dessusdit Bourdon. Et adoncques furent dressez et assis plusieurs engins contre ledit chastel, lesquels en plusieurs & diuers lieux le derompirent & dommagerent : & avecques ce furent mis grand quantité d'ouuriers en œuure à miner par dessous les terres d'icelle forteresse. Et tant y fut continué que les assiegez voyans qu'ils estoient en peril d'estre prins de force, commencerent à parlementer, & finalement par le moyen dudit seigneur de Ront se rendirent en la volenté dudit Duc d'Acquitaine: & par ainsi fut iceluy Loys Bourdon & aucuns autres Gentils-hommes enuoyez à Paris dedans Chastelet, & grand partie des biens d'iceluy Bourdon avec vn moult excellent coursier qu'il auoit, furent donnez audit seigneur de Ront pour ses fraix qu'il auoit eu à estre prisonnier. Et apres que les dessusdits Ducs d'Acquitaine, & de Bourgongne eurent garnies les dessusdictes forteresses de leurs gens, ils s'en retournerent avec toute leur exercice en la ville de Paris, pource que bonnement ils ne pouuaient icelle conduire pour le temps d'hiuer [...] » [« La Cronicque Enguerran de Monstrelet, commençant la ou honorable homme sire Jehan Froissard laissa a escrire des haulz fais du noble royaume de France, et commence ceste en l'an de grace mil CCCC, que les grans pardons seoient a Romme, et poursuit jusquez a l'an XXVIII », 1401-1500, p. 139-140 (BNF. Bibliothèque de l'Arsenal. Ms-5084 réserve)].

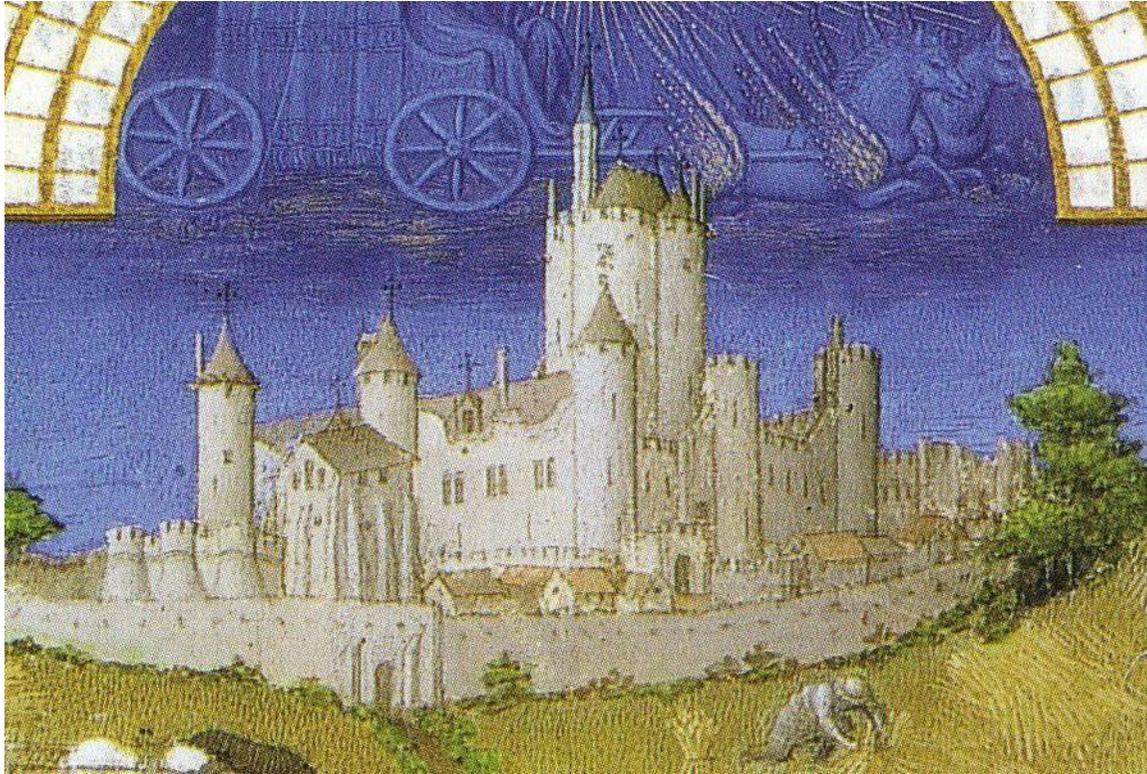
les Étampois sous les armes, institue des corps de garde bourgeoise, et dépêche sur les lieux deux compagnies de soldats et un gouverneur expérimenté, Claude Bonnelle — en vain. Le 17 octobre, l'armée ennemie conduite par Montgomery prend la ville « par escalade » des enceintes, sans rencontrer de résistance. Le château se rend aussitôt, prélude à un nouvel épisode de pillages. Entre juin et septembre 1589, la ville est assiégée à trois reprises, tantôt par la Ligue catholique, tantôt par l'ost protestant du roi Henri de Navarre ; le château apparaît désormais comme une proie négligeable. Une fois la paix revenue, Navarre devenu Henri IV accède à la demande des habitants, de démanteler une partie des ouvrages défensifs de la cité et du château : « Sa majesté considérant que cette misérable ville, après avoir été prise par trois fois en quatre mois, jugeant qu'il est difficile de la conserver, fait ruiner ce qu'il y a de murailles et permet aux habitants de demeurer neutres, en donnant retraite indifféremment à l'un et à l'autre party »¹²⁹.

Au cours de la première moitié du XVII^e siècle, l'enceinte de la ville basse est largement reconstruite par le pouvoir royal, mais non les ouvrages défensifs du château supprimés sous Henri IV. Étampes subit un dernier siège, particulièrement meurtrier, en 1652. La ville est ruinée, sa population décimée par les combats, la famine et les épidémies, et ses maisons abandonnées ou détruites. Une nouvelle fois, ces graves désordres sont imputables à une période de guerre civile. En avril, l'armée des princes frondeurs, commandée par Tavannes et forte de 9 000 hommes, s'empare de la cité et la transforme en camp retranché. Au début du mois de mai, une première bataille oppose au pied de la colline de Guinette les troupes de Tavannes aux 12 000 soldats de l'armée royale de Turenne, venue libérer la ville. Les combats sont acharnés, 2 600 rebelles y trouvent la mort. À en croire les contemporains, pendant cet épisode dramatique de la Fronde, l'ancien château fait office uniquement de tour de guet ; c'est devenu sa seule fonction militaire, et aucune garnison ne le dessert. Dans sa chronique écrite trente ans après les faits, dom Basile Fleureau ne mentionne d'ailleurs son existence qu'à une seule occasion : « Le 27 mai, Turenne est maître des collines de Mâchefer et de Guinette. Le lendemain, il fait mettre du canon avec lequel on bat quelque temps la vieille tour du chasteau, mais inutilement a cause de la solidité de la muraille. [Tavannes] a toujours sur cette tour un homme qui découvre ce qui se passe au camp du Roy, dont il donne incessamment avis »¹³⁰.

¹²⁹ FLEUREAU *cit.*, p. 259.

¹³⁰ FLEUREAU *cit.*, p. 276.

La bataille demeure indécise pendant treize jours. Turenne est surpris par la détermination des assiégés qui, tout en repoussant les attaques contre les paroisses Saint-Basile et Notre-Dame, se livrent à vingt-deux sorties contre le camp royal. Agacé par cette résistance et la perte de temps qu'elle entraîne, Turenne finit par lever le camp le 7 juin. Dans l'histoire de la ville, le siège de 1652 demeure par conséquent le seul où les assaillants ont été défaits.



Malgré son origine royale et son histoire somme toute longue et parfois mouvementée, le château d'Étampes n'a guère suscité d'iconographie avant le début du XIX^e siècle. Hormis la célèbre enluminure illustrant le mois d'août dans *Les très Riches Heures du Duc de Berry*, chef-d'œuvre des premières années du XV^e siècle, on ne connaît qu'une gravure fantaisiste pour le siècle suivant et cinq représentations d'inégal intérêt pour le XVII^e siècle.

Joyau des collections du musée Condé de Chantilly, le manuscrit des *Très Riches Heures* commandité par Jean de Berry est le fruit du travail acharné et collectif d'artistes qui se sont succédés pendant près d'un siècle, de 1410 à 1485 environ. Il comporte un calendrier des mois et des jours, avec les prières correspondantes, chaque mois de l'année étant illustré par une miniature accompagnée d'une représentation du signe zodiacal. La miniature du mois d'août a été peinte par les frères de Limbourg entre 1410 et 1416. Elle décrit une scène de chasse au faucon avec le château à l'arrière-plan. Richement vêtu de bleu, le personnage central est très vraisemblablement le duc de Berry, qui monte un cheval blanc, symbole de souveraineté. Si, de peu antérieure à 1411, la scène

représentée ici est celle de la prise de possession du château par Charles d'Orléans, époux de Bonne d'Armagnac, petite-fille de Jean de Berry, s'éclaire la présence à ses côtés de ce jeune couple mais aussi d'un second couple, en lequel on pourrait reconnaître Jean 1^{er} d'Alençon et Marie de Bretagne¹³¹. Au second plan, l'on distingue une rivière, peut-être la Juine, dans laquelle se baignent plusieurs individus. Entre la rivière et l'ensemble défensif, des paysans coupent les blés, mettent la moisson en gerbes, et chargent celles-ci sur une charrette. Dominant la scène de sa masse imposante, le donjon est bien reconnaissable, de même que les enceintes du château, avec leurs tourelles d'angles, sans oublier la chapelle. Ces différentes constructions sont couvertes de tuiles.

En comparaison de la miniature des frères de Limbourg, les gravures des XVI^e et XVII^e siècles apparaissent bien moins détaillées. La plus ancienne — qui est également la plus fantaisiste — fait partie des collections du Musée intercommunal d'Étampes. Elle est extraite d'un ouvrage en langue allemande dû à Sebastian Münster¹³², édité à Bâle en 1550, et qui traite de la ville d'Étampes à cette époque. Le graveur semble avoir donné libre cours à son imagination ; en effet, ce dernier a placé le donjon au centre du bourg, en lui donnant une forme tout à fait différente du donjon de Guinette. Plus réalistes sont les vues de la ville dues à Christophe Tassin¹³³ et Jehan Peeters¹³⁴, publiées respectivement en 1634 et vers 1660. Elles confirment ce que nous connaissons par ailleurs de l'état du château à l'époque de la Fronde et du siège de 1652, à savoir que l'ensemble défensif a été partiellement démantelé, même s'il subsiste une large enceinte et un bâtiment qui pourrait être la chapelle. Quant à la vue générale d'Étampes gravée par Claude Chastillon¹³⁵ en 1648 (et reproduite en page 4 du présent livret), elle présente de nombreux points communs avec le dessin de Peeters et le travail de Tassin. Ces trois œuvres semblent avoir été dressées depuis le même point de

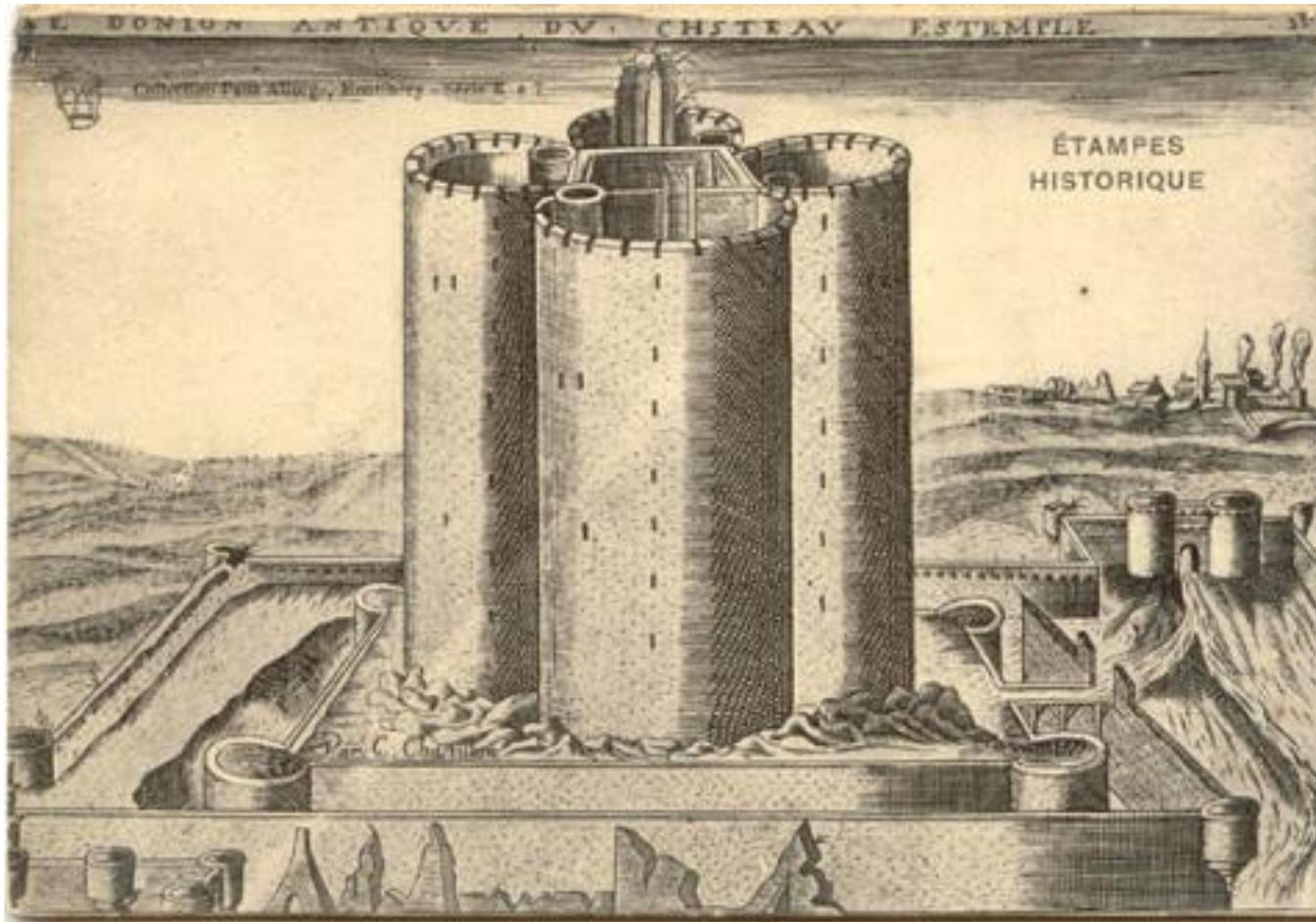
¹³¹ Raymond CAZELLES/Johannes RATHOFER, *Les Très Riches Heures du Duc de Berry*, Tournai, La Renaissance du Livre, 2001 (Références), p. 42 ; Patricia STIRNEMANN/Inès VILLELA-PETIT, *Les Très Riches Heures du duc de Berry et l'enluminure en France au début du XV^e siècle*, Paris, Somogy éditions d'art/Musée Condé, 2004, p. 40-43.

¹³² Sebastian MÜNSTER, *Cosmographia oder Beschreibung aller Lender, Völker, Herrschaften [...]*, Basel, Heinrich Petri, 1550.

¹³³ Christophe TASSIN, *Plans et profilsz des principales villes de la province de Beauce*, Paris, Melchior Tavernier, 1636.

¹³⁴ Mathias MERIAN/Martin ZEILLER, *Topographia Gallia, oder Beschreibung und Contrafaltung der vornehmsten, und bekantisten Oerter, in dem mächtigen, und grossen Königreich Franckreich [...]*, Franckfurt am Mayn, In Verlag Gaspar Merians, 1655-1661. S'agissant d'Étampes, les vues, cartes ou plans ont été gravés par Gaspar MERIAN d'après Jehan PEETERS.

¹³⁵ Claude CHASTILLON, *Topographie françoise ou Representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestige d'antiquité du royaume de France*, Paris, Jean Boisseau, 1641.



vue du coteau de Saint-Pierre, qui fait face à celui de Guinette. Une seconde gravure de Chastillon s'avère particulièrement intéressante à ce titre, dans la mesure où elle représente les vestiges du château et le donjon avec force détails (*voir ci-contre*).

Il nous reste à évoquer brièvement les vicissitudes du donjon de Guinette entre la Révolution française et son acquisition par la ville, en 1859. À partir du XVIII^e siècle, l'histoire de l'ancienne tour maîtresse du château royal est celle d'une longue décadence. Démantelé en grande partie au cours du siècle précédent, ce dernier ne joue plus

aucun rôle défensif ou résidentiel. Ayant perdu sa couverture et ses planchers, le donjon est transformé en colombier par le marquis du Petit Saint-Mars, qui « fait boucher à grands frais plusieurs brèches et, pour préserver des rongeurs la couvée des pigeons, fait remplir les joints des pierres et les lézardes avec du plâtre »¹³⁶. Le résultat de cette campagne de travaux demeure visible aujourd'hui.

¹³⁶ MARQUIS, *Notice historique...* cit., p. 45.

Ce qui subsiste du château continue à faire partie du domaine de la Couronne, même si le roi en donne jouissance à l'un de ses familiers. Le 23 juin 1779, Louis Philippe d'Orléans devient par héritage le seigneur engagiste du domaine d'Étampes et le demeure jusqu'à la saisie de ses biens au moment de la Révolution.

Devenu dès lors bien national, le terrain « de la tour sur lequel se trouve une lisière de petits arbres de peu de valeur, contenant en y comprenant l'emplacement de la tour et les murs adjacents, 126 ares 54 mètres ou environ »¹³⁷, est vendu aux enchères conformément à la loi du 28 ventôse an IV (18 mars 1796). La mise à prix organisée par les administrateurs du département de Seine-et-Oise a lieu le 9 fructidor an IV (26 août 1796). Le citoyen Étienne Delaville, serrurier, se porte acquéreur du terrain et de la lisière d'arbres, moyennant un prix d'adjudication de 1193 francs. En réalité, Delaville fait figure de prête-nom pour Paillet (ou Pailhès, selon les documents), le véritable acquéreur, qui n'est autre que l'un des deux experts et maçons nommés par l'administration pour estimer la valeur du terrain. Une telle prise d'intérêt n'a rien de rare pour l'époque. Le procès-verbal d'adjudication est d'ailleurs intéressant à plus d'un titre. Il nous apprend que les abords du donjon sont alorsensemencés et cultivés, cependant qu'une petite maison composée de deux chambres s'élève depuis plusieurs années à quelques mètres de la tour, et que la mise aux enchères concerne uniquement le terrain environnant le donjon — et non le donjon lui-même, dont l'administration centrale entend rester propriétaire, peut-être dans l'intention d'y établir un télégraphe aérien. Toujours est-il que le 21 septembre 1796, soit moins d'un an après en avoir réalisé l'achat, Paillet revend le terrain à Pierre Boivin, boucher et cultivateur. Le premier garde toutefois un « droit de tour d'échelle [...] autour du donjon, bâtiment et murs isolés en dépendant, ainsi qu'un passage [...] pour aller et venir à icelle tour et bâtiments, avec chevaux et voitures. Aura néanmoins l'acquéreur [Pierre Boivin] le droit d'ensemencer et récolter à son profit sur ledit passage ainsi que le tour d'échelle [...] mais il ne pourra recevoir aucun dédommagement pour les dégâts qui pourraient être causés par la suite soit à la culture ou à la récolte dans le cas de la démolition de ladite tour et bâtiments ou décharge des matériaux appartenant [à la tour] »¹³⁸.

Cet acte le démontre : Paillet ne s'intéresse pas au terrain, mais aux vestiges de l'ancien château, qu'il entend transformer en carrière de pierres, intention par ailleurs contraire à la loi puisque — il faut le rappeler — le donjon ne lui appartient pas, la tour

¹³⁷ Acte de vente du terrain, par les administrateurs du département de Seine-et-Oise, 9 fructidor an IV [AMÉ, cote 1 M 4.1].

¹³⁸ Acte de vente de Pailhès à Boivin, 5^e jour complémentaire an IV (21 septembre 1796) [AMÉ, cote 1 N 10].

n'ayant été aucunement comprise dans l'adjudication du 9 fructidor. Paillet compte manifestement sur l'éloignement de l'administration centrale du département (qui a son siège à Versailles), pour opérer en toute quiétude. Quant à Boivin, il ne veut entrer en possession du terrain que pour le cultiver. Dans les mois qui suivent, le maçon indélicat fait démolir la maison proche de la tour et commence à démanteler ce qui subsiste des enceintes du château, notamment de la chemise dont il vend une tourelle d'angle au printemps 1797, sans se soucier des protestations de l'administration du district. Pourtant, il répugne à s'attaquer au gros-œuvre du donjon, « après en avoir retiré tout le lucre possible, il le délaisse pour la seule raison que sa destruction en serait plus onéreuse que profitable »¹³⁹.

Le donjon demeure à l'abandon jusqu'à la fin de l'Empire. Au moment de la Restauration, le duc d'Orléans en redevient l'usufruitier en vertu d'une ordonnance prise par Louis XVIII le 20 mai 1814, aux termes de laquelle tout émigré rentré est remis en possession de ses biens saisis à la Révolution, dès lors qu'ils n'ont pas été vendus comme biens nationaux. Le donjon entre bien dans le champ d'application de cette loi, mais non le terrain environnant. Une cérémonie de rétrocession de la tour a lieu le 2 janvier 1816, en présence de l'intendant du duc d'Orléans, du maire d'Étampes, et du receveur des domaines. Son procès-verbal est conservé aux Archives municipales¹⁴⁰. Il précise tout d'abord que le terrain sur lequel la tour est construite se trouve exclu de la rétrocession, ayant été vendu comme bien national par le domaine public, avant l'ordonnance du 20 mai 1814. Ce terrain demeure, par conséquent, acquis à Pierre Boivin. Puis est livrée une description du donjon, réputé « de forme ronde, ayant une entrée sans fermeture, ayant en largeur 16 mètres, 23 centimètres et 7 millimètres [sic.] dans l'œuvre, et hors œuvre 24 mètres, 1 centimètre et 21 millimètres, sans toiture ni aucune distribution ». À la suite de quoi, Pierre de Tullières, premier magistrat d'Étampes, « lève le sequestre, et Collin, receveur des domaines, remet le duc d'Orléans en possession de ses biens. En signe de quoi, Gabaille [représentant le duc d'Orléans] entre dans la tour de Guinette et met la main droite sur l'un des jambages de la porte ».¹⁴¹ Ainsi redevenu propriétaire des vestiges du château, Louis Philippe d'Orléans ne montre pas pour autant une quelconque volonté d'en

¹³⁹ Extrait du registre des délibérations du conseil du duc d'Orléans, séance du 2 novembre 1821 [AMÉ, cote 1 M 4.1].

¹⁴⁰ Prise de possession des domaines appartenant à la ville d'Étampes et ses environs, par [...] le duc d'Orléans, 2 janvier 1816. Acte dressé devant maître Venard, notaire à Étampes [AMÉ, cote 1 M 4.1].

¹⁴¹ *Ibid.*

assurer la sauvegarde. « La tour et le gros mur qui lui est contigu sont une carrière régulièrement exploitée pendant l'hiver par des gens sans ouvrage ; les pierres sont alors vendues sur le bord du chemin de Dourdan »¹⁴². Au début de l'année 1821, le duc d'Orléans, en butte à quelques ennuis financiers liés au règlement d'une succession, se voit contraint de mettre en vente des droits qu'il possède sur les domaines engagés de La Ferté-Alais et d'Étampes. Le donjon de Guinette et la portion de chemise subsistante en font partie. Nicolas Béchu, meunier à Etréchy, Pierre Clément, notaire à Angerville, et Francis Tréfoüel, notaire à Auvers, se portent conjointement acquéreurs de ces droits, pour un montant de 80 050 francs. Quant au terrain environnant la tour, il connaît plusieurs propriétaires successifs après 1796 : la famille Huteau-Boivin jusqu'en 1829, qui loue la terre à un marchand de chevaux, puis brièvement André Guignepin en 1829-1830, et Auguste de Grandmaison, ancien capitaine d'infanterie, de 1830 à 1854. Ce dernier se distingue de ses prédécesseurs par l'intérêt qu'il porte à l'histoire et à l'architecture du donjon. Bien que n'étant propriétaire que du terrain et non de la tour, qui reste acquise aux adjudicataires du duc d'Orléans, il s'efforce de préserver les vestiges du château en faisant clore le terrain et en s'opposant au vol de pierres. En 1842-1843, Grandmaison va jusqu'à proposer le classement du donjon au titre des monuments historiques, ce qui témoigne d'une clairvoyance précoce, même si sa suggestion est balayée d'un revers de main par les services de l'État¹⁴³. Il est également à l'origine de la plantation du bois de Guinette, lequel se compose alors de taillis et de hautes futaies, ainsi que de la construction du pavillon de gardien. Les autorisations nécessaires à ces aménagements lui sont acquises par arrêté préfectoral du 23 février 1831.

Grandmaison demeure propriétaire à Guinette pendant près de vingt-cinq ans. En décembre 1854, désireux de s'établir à Versailles, il met son bien aux enchères. Floréal Robert, veuve d'un négociant en laine, en fait l'acquisition moyennant 10 000 francs, avant de le revendre dès mai 1855 au curé Louis Pétigny, doyen de l'église Notre-Dame, pour un montant de 6 000 francs. Celui-ci « fait alors bâtir sur le terrain une maison pour les orphelins, où un atelier de passementerie est établi pour les plus âgés. Il y fait venir deux ou trois religieux franciscains qui sont chargés de la culture et du jardinage, et qui sont logés dans [la petite maison du gardien] »¹⁴⁴. Cette expérience tourne court, Pétigny décédant le 27 juillet 1856. La propriété du terrain passe alors à Félicie

¹⁴² Lettre de Monsieur de Grandmaison, 13 décembre 1855 [AMÉ, cote 1 N 10].

¹⁴³ Correspondance de Monsieur de Grandmaison [*ibid.*].

¹⁴⁴ Léon MARQUIS, *Les Rues d'Étampes et ses monuments*, Étampes, Brière, 1881, p. 326.

Tailleux, sa légataire et nièce, une institutrice exerçant à Paris, qui s'en défait le 11 octobre 1859 au profit de la Ville d'Étampes, moyennant la somme de 7 500 francs. Rappelons qu'à cette date et depuis 1821, le donjon et le vestige de la chemise sont toujours propriété conjointe des trois adjudicataires de Louis Philippe d'Orléans. Les motifs qui poussent la ville à se porter soudain acquéreur du terrain alors qu'elle n'avait pas manifesté jusqu'alors de grand intérêt pour le site de Guinette, sont au nombre de deux. Tout d'abord, le conseil municipal a pour projet d'établir une « agréable promenade publique sur les hauteurs de la ville »¹⁴⁵. Le bois de Guinette en serait à la fois le prolongement naturel et le point d'orgue. En second lieu, les élites locales commencent depuis quelques années à prendre conscience du passé royal de la ville, de la richesse de son patrimoine architectural, et de la nécessité d'entreprendre des actions en vue de sa sauvegarde. Dès 1842, en précurseur, le député de l'arrondissement Léon de Laborde avait proposé l'achat des vestiges du château par la ville et leur consolidation sous l'égide de l'architecte Magne, pour « que ce monument intéressant soit mis dans la classe de ceux que le gouvernement prend sous sa protection »¹⁴⁶. Sans doute trop hardies pour l'époque, ces propositions de Laborde étaient restées lettre morte. En 1851, le maire Charpentier-Rousseau avait reconnu à son tour que le donjon « excite souvent la curiosité des touristes, [qu'il] doit être au besoin visité par ceux des étrangers qui en demandent la permission [...] et qu'il est souhaitable qu'une clef de la tour puisse être déposée en mairie pour être confiée aux visiteurs »¹⁴⁷.

Les propos échangés par les conseillers municipaux lors des séances de 1858-1859, qui préparent l'acquisition du terrain par la ville, et la correspondance des mêmes conseillers déposée aux Archives municipales, ne laissent subsister aucun doute quant aux intentions précises des élus. À la faveur de l'achat du bois de Guinette, ils entendent revendiquer la propriété des vestiges du château, manifestement laissés à l'abandon par les adjudicataires de 1821. Pour justifier cette prise de possession pour le moins sujette à caution, la municipalité soutient que la commune « est en possession d'abattre et de réédifier les murs, tourelles, bastions et porte de la ville [...] et que] la jouissance des dits objets est restée à la ville depuis un temps immémorial »¹⁴⁸. Le donjon et les

¹⁴⁵ Registre des délibérations du conseil municipal, séance du 18 avril 1859 [AMÉ, cote 1 D 1.26].

¹⁴⁶ Lettre du 15 janvier 1842 [AMÉ, cote 1 N 10].

¹⁴⁷ Lettre du 23 juin 1851 [AMÉ, *ibid.*].

¹⁴⁸ AMÉ, *ibid.*

autres vestiges du château appartiendraient de droit à la commune, position d'autant plus étonnante et contradictoire qu'en 1816, comme nous l'avons vu, le maire d'Étampes avait — au nom de la ville — « remis le duc d'Orléans en possession de ses biens sis à Guinette ». Or, à cette époque, aucune voix ne s'était élevée au sein du conseil municipal pour revendiquer la propriété du donjon. L'attitude nouvelle observée par la commune en 1859 suscite bien évidemment des protestations. Le directeur de l'enregistrement et des domaines somme la ville de se mettre en conformité avec la loi, en d'autres termes de reconnaître la saisie du donjon par l'État au moment de la Révolution, sa rétrocession au duc d'Orléans sous la Restauration, et enfin sa vente aux enchères en 1821. Quant aux héritiers des adjudicataires du duc d'Orléans, ils laissent dans un premier temps libre cours à leur indignation et soulignent qu'ils sont « les seuls propriétaires de la tour de Guinette et des murs isolés qui en dépendent »¹⁴⁹. Deux des adjudicataires, Pierre Clément et François Tréfuel, renoncent cependant au combat et cèdent leurs droits au troisième, Nicolas Béchu, dont les héritiers finissent eux aussi par abandonner. Plus rien ne s'oppose alors à la prise par l'État, en 1862, d'un arrêté de classement de la tour de Guinette au titre des monuments historiques ; arrêté qui mentionne la commune en tant que propriétaire des vestiges du château.

BIBLIOGRAPHIE COMMUNE AUX VOLUMES 1 MH ET 2 MH

1. SOURCES MANUSCRITES

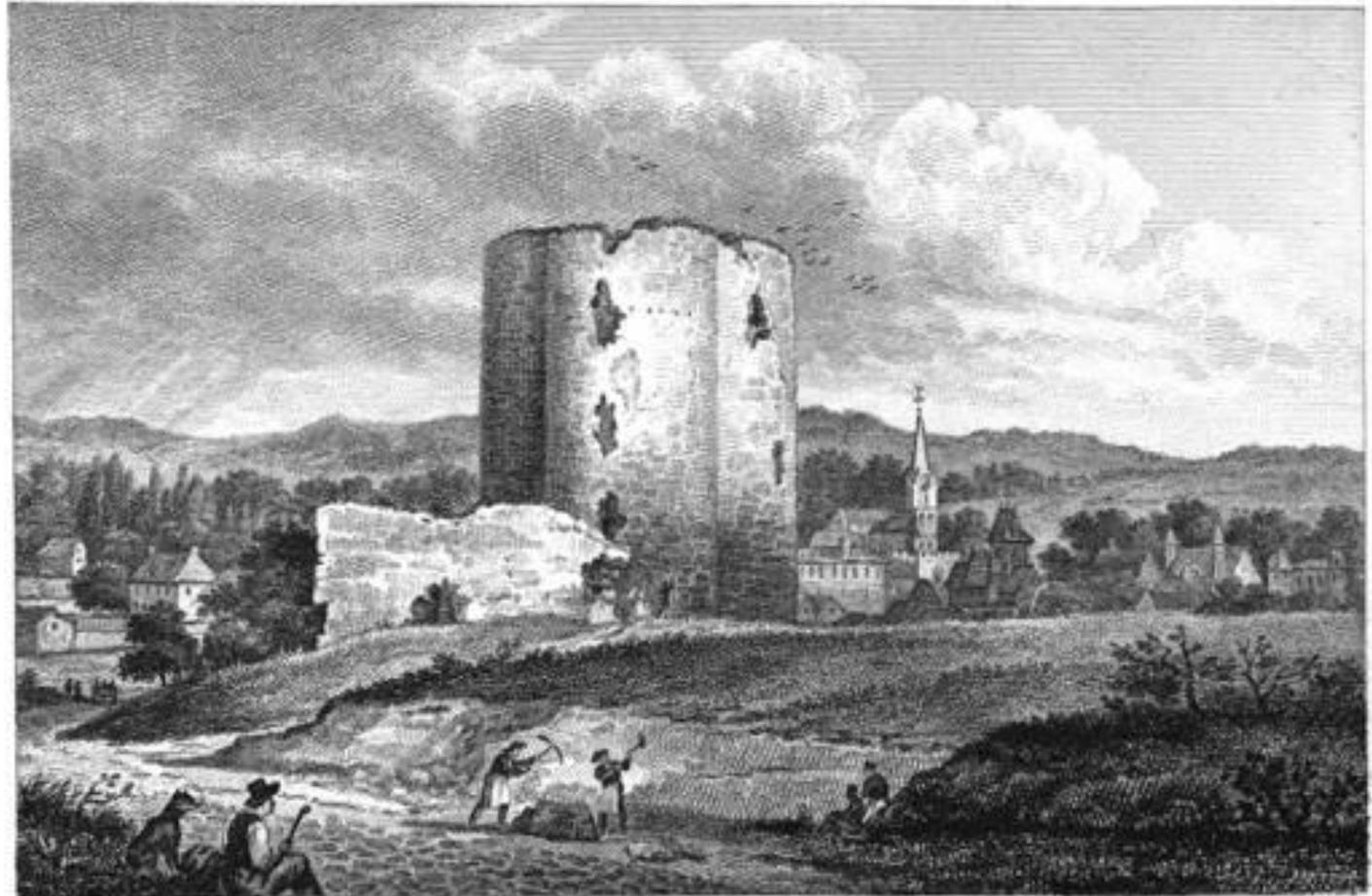
- Pierre PLISSON, Mémoire, rapsodie ou fragment de plusieurs choses ramassées qui peuvent servir à donner quelques idées générale de l'état de la ville d'Étampes : prise de la ville par les protestants en 1562 (ff 148-150), siège d'Étampes de 1652 (ff. 172-177), la paix (ff. 212-218). Vers 1658-1670 [AMÉ, FA 81].
- Inventaire sommaire des pièces relatives aux remparts, murailles, fossés et fortifications de la ville [...], 1560-1777 [AMÉ, FA 152].
- Octroi sur le sel pour la réparation des murailles : lettres, 1456 [AMÉ, FA 154, FA 155, FA 156].

¹⁴⁹ AMÉ, cote 1 M 4.1

- Clôture de la ville, 1536-1537 [AMÉ, FA 159].
- Réparation des murailles, 1601-1602 [AMÉ, FA 162].
- Travaux de construction d'une muraille [AMÉ, FA 165].
- Reconstruction des remparts : délibérations, devis, mémoires..., 1770-1772 [AMÉ, FA 166].
- Fossés et remparts d'Étampes, 1755-1856 [AMÉ, 1 M 4.1].
- Titres de propriété du bois et de la tour de Guinette [AMÉ, 1 N 10]. — Comporte : adjudication à la requête de Jean-Marie Narcisse Auguste Babin de Grandmaison, capitaine d'infanterie en retraite, et de son épouse Marie Françoise Turodin, à Mme Floréal Robert, veuve de Josué Jacob Boullé, du bois de Guinette (bois taillis et hautes futaies, dans lesquels se trouve la tour de Guinette et un pavillon) tenant d'un long midi la promenade Henri-IV dite promenade du Haut et d'autre long notamment au levant la promenade du Haut prolongée ou ancienne route de Dourdan (étude Godin, 24 décembre 1854) ; adjudication à la requête d'André Dieudonné Guignepin, huissier, et de son épouse Louise Sophie Huteau, à Auguste Grandmaison, capitaine d'infanterie, demeurant rue Saint-Jacques, d'une terre sise terroir d'Étampes, entourant la tour de Guinette, tenant d'un long au boulevard Henri-IV et de l'autre à la route d'Étampes à Dourdan (étude Dramard, Étampes, 17 octobre 1830) ; acte de vente par Jean-Baptiste Pailhet, architecte demeurant à Étampes, et son épouse Marie-Jeanne André, à Pierre Boivin, cultivateur à Étampes, et à son épouse Louise Véronique Pinet, du terrain entourant la tour de Guinette, contenant et y comprenant l'emplacement de la tour et des murs adjacents, lequel terrain tient au levant aux remparts et au nord notamment au chemin pavé de Dourdan (étude Dramard, Chalo-Saint-Mars, 5^e jour complémentaire an IV/21 septembre 1796) ; administration du département de Seine-et-Oise : vente [au titre des Domaines nationaux] à Pierre Étienne Delaville, serrurier, demeurant à Étampes, d'une maison qui dépend des ci-devant religieuses de la Congrégation, et sise au lieu-dit carrefour des Religieuses, ainsi que d'un terrain dit « la tour de Guinette », ledit terrain engagé à Louis-Philippe Joseph d'Orléans (9 fructidor an IV/26 août 1796 – copie certifiée conforme du 12 mai 1832) ; arrêté du préfet autorisant M. de Grandmaison à planter une haie vive sur son terrain le long de la route numéro 191 de Corbeil à Mantes (23 février 1831) ; acte sous seing privé entre Auguste Grandmaison et Louis Cantien Delepine, prévoyant que dès son entrée en jouissance du terrain de Guinette, le premier louera au second une pièce de terre sur ledit terrain, bordant le boulevard Henri-IV (17 octobre 1830) ; acte sous seing privé entre Auguste Grandmaison et Louis Cantien [De]lepine, le second se désistant de son bail (21 novembre 1831) ; note non signée et non datée rappelant, d'une part les conditions de l'adjudication à M. Delaville du terrain dit « la tour de Guinette », le 9 fructidor an IV/26 août 1796, d'autre part les conditions de la vente du même terrain par M. Pailhès à M. Boivin, le 5^e jour complémentaire an IV/21 septembre 1796 ; note non signée et non datée commentant les titres de propriété successifs de la tour entre 1796 et 1830 ; certificat (établi par M. Bertrand [géomètre]) de mesurage du bois d'agrément de Guinette, appartenant à M. de Grandmaison (9 décembre 1854) ; six lettres à propos du terrain de Guinette, écrites par Léon de Laborde (15 janvier 1842), M. de Grandmaison (1^{er} juillet 1845 et 13 décembre 1845), et le maire d'Étampes (21 juin 1851, 11 août 1855 et 26 janvier 1860) ; acte sous seing privé :

promesse de vente par Félicie Tailleux à la Ville d'Étampes, du bois de Guinette où se trouvent la vieille tour et un joli pavillon (21 mars 1859) ; arrêté du préfet autorisant la Ville d'Étampes à acquérir ladite propriété de Félicie Tailleux (27 septembre 1859) ; déclaration tenant lieu de quittance pour ladite acquisition (25 septembre 1860) ; quittance par Félicie Tailleux à la Ville d'Étampes (étude Daveluy, 1^{er} février 1860) ; testament de Louis Prosper Pétigny, curé de Notre-Dame d'Étampes (étude Daveluy, 15 mars 1853) ; inventaire après le décès de Louis Prosper Pétigny, curé de Notre-Dame d'Étampes [et oncle de Félicie Tailleux] (étude Daveluy, 2 août 1856) ; acte de vente par Félicie Tailleux à la Ville d'Étampes du bois de Guinette où se trouvent la vieille tour et un joli pavillon (étude Daveluy, 11 octobre 1859 – dépôt de l'approbation, 21 novembre 1859) ; notoriété après le décès de Louis Prosper Pétigny, curé de Notre-Dame d'Étampes [et oncle de Félicie Tailleux] (étude Daveluy, 31 juillet 1856) ; acte de vente par Mme Floréal Robert, veuve de Josué Jacob Boulé, à Louis Prosper Pétigny, prêtre chanoine honoraire du diocèse de Versailles, curé doyen de Notre-Dame d'Étampes, du bois de Guinette où se trouve la vieille tour et un joli pavillon (étude Godin, 1^{er} mai 1855).

Christophe CIVETON, *La Tour de Guinette* – gravure sur acier, 1828.



2. SOURCES IMPRIMÉES

- ASSOCIATION ÉTAMPES-HISTOIRE, *Le Pays d'Étampes. Regards sur un passé. 1. Des origines à la ville royale*, Étampes, Étampes-Histoire, 2003.
- Nicole BARBARIN/Jean-Marie BREMARD/Jean-Marie FAYE et al., *Châteaux disparus en Essonne*, Évry, Université du Temps Libre-Essonne, 2019.
- Stéphane BERHAULT, *Tour de Guinette à Étampes en Essonne : examen sanitaire et technique*, Mennecy, Agence Ædificio, 2020.
- Armelle BONIS/Michel MARTIN/Richard PROT, « Le Processus de formation de la ville d'Étampes et le palais de la reine Constance », in : *Étude d'impact archéologique du projet d'aménagement de l'îlot Girard-Boutet, dans le centre historique d'Étampes*, Vincennes, Direction régionale de l'Archéologie d'Île-de-France, 1986.
- Gilbert BORDES, *La Prisonnière du roi*, Paris, Les Presses de la Cité, 2021.
- Michel de BOÛARD, « L'Architecture militaire de l'Angleterre normande », *Annales de Normandie* 10-4 (1960), p. 419-421.
- Raymond CAZELLES/Johannes RATHOFER, *Les Très Riches Heures du Duc de Berry*, Tournai, La Renaissance du Livre, 2001 (Références).
- Claude CHASTILLON, *Topographie françoise ou Representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestige d'antiquité du royaume de France*, Paris, Jean Boisseau, 1641.
- André CHÂTELAIN, « Recherche sur les châteaux de Philippe Auguste », *Archéologie médiévale* 21 (1991), p. 115-161.
- Christian CORVISIER, « La Grosse tour du Comte de Champagne à Provins dite Tour de César », *Provins et sa région. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins* 153 (1999), p. 105-146.
- Louis DUPIEUX, *Les Institutions royales au pays d'Étampes*, Versailles, Mercier, 1931.
- Alain ERLANDE-BRANDEBOURG, « L'architecture militaire au temps de Philippe Auguste : une nouvelle conception de la défense », in : *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations. Actes du Colloque international organisé par le CNRS* (Paris, 1980), dir. R.-H. BAUTIER, Paris, CNRS, 1982, p. 595-603.
- *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*, dir. Julia FRITSCH / Dominique HERVIER, Paris, Éditions du Patrimoine [Cahiers du Patrimoine 56], 1999.
- Henry-Paul EYDOUX, « L'évolution des donjons dans le nord-ouest de la France et l'Angleterre au XIIe siècle », *Bulletin Monumental* 128-4 (1970), p. 323-324.
- Basile FLEUREAU, *Les Antiquitez de la Ville et du Duché d'Estampes*, Paris, Coignard, 1683.
- John GOODALL, *The English Castle 1066–1650*, London, Yale University Press, 2011.
- Vincent GOUSTARD, « Étampes (Essonne). Rue de la Prison (parcelle AN 248) », *Archéologie médiévale* 26 (1996), p. 286.
- Jacques HARMAND, « Houdan et l'évolution des donjons au XII^e siècle », *Bulletin monumental* 127-3 (1969), p. 187-207.

- Pierre HÉLIOT/Pierre ROUSSEAU, « L'âge des donjons d'Étampes et de Provins », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1967), p. 289-308.
- Robert HIGHAM/Philip BARKER, *Timber Castles*, Exeter, University of Exeter Press, 2004.
- Louis-Eugène LEFEBVRE, « La Peinture historique du palais royal d'Étampes (1307) », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* 26 (1908), p. 1-36 ; ID, *L'Ancien palais royal à Étampes et sa peinture historique*, Paris, Picard, 1909 ; ID, « Le Parement d'autel de la comtesse d'Étampes au trésor de Sens (XIV^e siècle) : étude comparative avec la peinture historique du palais royal d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* 28 (1910), p. 1-44 ; ID, *Origine antique du plan quadrilobé de la Tour d'Étampes*, Paris, Picard et Fils, 1909.
- Léon MARQUIS, *Notice historique sur le château féodal d'Étampes*, Étampes/Paris, Aubry/Dumoulin, 1867 ; ID, *Étampes. La ville et ses environs. Monuments et ruines. Plans, vues et promenades. Trente croquis dessinés et autographiés*, Paris, Auguste Aubry.
- Mathias MERIAN/Martin ZEILLER, *Topographia Gallia, oder Beschreibung und Contrafaltung der vornehmsten, und bekantisten Oerter, in dem mächtigen, und grossen Königreich Franckreich [...]*, Franckfurt am Mayn, In Verlag Gaspar Merians, 1655-1661.
- Jean MESQUI, *Les Châteaux forts de la guerre à la paix*, Paris, Gallimard, 1995 ; ID, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, tome 1, les organes de la défense*, Paris, Picard, 2013 ; ID, « La Tour maîtresse de Provins », *Bulletin Monumental* 159-4 (2001).
- Sebastian MÜNSTER, *Cosmographia oder Beschreibung aller Lender, Völker, Herrschaften [...]*, Basel, Heinrich Petri, 1550.
- Xavier PEIXOTO, « Évaluation archéologique du site de l'ancien hôpital d'Étampes », *Archéologie en Essonne* (1999), p. 69-77.
- Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Le Guide du Patrimoine d'Île-de-France*, Paris, Hachette, 1992.
- Victor PETIT, « Le Donjon d'Étampes », *Bulletin Monumental* 2.2.12 (1846), p. 488-501.
- Jean-Marie PICHON/Isabelle SOULIER, *Étampes, château royal : sondages archéologiques de diagnostic, 28 juillet-18 août 1996*, Étampes, Groupement Rempart d'Île-de-France/ACRE, 1996.
- Philippe PLAGNIEUX, « Un chantier royal : Saint-Pierre de Montmartre (1131-1134). Louis VI le Gros et l'invention du gothique », *Bulletin Monumental* 173-1 (2015), p. 5-37 ; ID, « Le Chevet de Saint-Martin-des-Champs, incunable de l'art gothique », *Bulletin Monumental* 167-1 (2009), p. 3-39.
- *Plein Ciel sur l'Essonne verte*, textes de Clément WINGLER, photographies de Michel BERGER, trad. en anglais par Joanna PORTMAN, Châteauroux, Berger M Éditions, 2008.
- Christophe TASSIN, *Plans et profils des principales villes de la province de Beauce*, Paris, Melchior Tavernier, 1636.
- Jean VALLERY-RADOT, « Quelques donjons de Philippe Auguste », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1965), p. 155-160.
- Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, B. Bance, 1854-1868, tome 5.
- Clément WINGLER, « Le Canton d'Étampes », in : *Le Patrimoine des communes de l'Essonne*, Paris, Flohic, 2001, vol. 1, p. 283-333.



L'ancien donjon en
2020 –
Cliché Stéphane
BERHAULT,
Agence AEdificio